



Dairy Farmers of New Brunswick
Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick

49th Annual Report

2021-22

49^{ième} rapport annuel



MISSION STATEMENT

To represent the interests of New Brunswick dairy farmers
in their pursuit of operating sustainable dairy farms
that produce high quality milk within a supply management system.

INSIDE — À L'INTÉRIEUR

Chairman's message Message du président	1
Supply management La gestion de l'offre	2
Governance Gouvernance	4
Operations opérations	6
Production	7
Quota	8
Milk purchases and sales Achats et Ventes de lait	9
Services	10
Milk Quality Qualité du lait	11
Scholarships bourse	13
Consolidated Financial Statements Year Ended July 31, 2022 États financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 juillet 2022	14 - 25
Independent Auditor's Report Rapport de l'auditeur indépendant	14
Consolidated Statement of Receipts and Expenditures État des résultats consolidés	16
Consolidated Statement of Changes in Net Assets État consolidé de l'évolution de l'actif net	16
Consolidated Statement of Financial Position Bilan consolidés	17
Consolidated Statement of Cash Flows État consolidés des flux de trésorerie	18
Notes to Consolidated Financial Statements Notes afférentes aux états financiers consolidés	19 - 23
Statement of Receipts and Expenditures—Internally Restricted (<i>Schedule 1</i>) État des résultats des réserves—affecté à l'interne (<i>Tableau 1</i>)	24
Statement of Receipts and Expenditures—General (<i>Schedule 2</i>) État général des résultats (<i>Tableau 2</i>)	24-25
Notes	26

L'ÉNONCÉ DE MISSION

Représenter les intérêts des producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick
dans leurs efforts pour exploiter des fermes laitières viables
qui produisent du lait de qualité au sein d'un système de gestion de l'offre.

CHAIRMAN'S MESSAGE

In Sept 2021, while in my second year on the DFNB board, I began to consider the chairman position. After farming for 30 years, and having sat as a director on a processor board, I felt I was up to this challenge. I consulted with the current chair Paul Gaunce who was very supportive of the idea. Following the 2021 AGM the DFNB board put their trust in me to be their chairman. With Gilbert as vice, Becky as second vice, and a group of dedicated board members, I feel we have a strong team to handle upcoming and ongoing issues. Will we be successful in making everyone happy? I think that this is pretty much impossible.

As a board, we keep the provincial perspective in mind, recognizing at the same time we're working within a P5 environment and continuing to work toward a P10 pooling arrangement. The last ten months have been a steep learning curve for me, especially learning and keeping up with all of the industry acronyms. The first national issue we dealt with was proper funding of DFC. A P10 chair committee was formed to address this. As P10 chairs, we have met about 6 times. Although we were not successful in fully solving the issue at hand, this made for an excellent opportunity to build a relationship with my other provincial counterparts. The other P10 chairs and I believe we can build and further the Canadian dairy industry. I strongly feel that there are many benefits to gain by speaking and negotiating as a single Canadian milk pool.

Our agendas at the DFNB board table have been very full over the last year. As well as working on a number of routine agenda items, we have also committed to reviewing our board orders, one at a time, to see if updates are needed, ensuring our policies are current. In the last six to twelve months, we have seen a number of farm transfers and I find it positive that there is interest from both within and outside of the province to enter our NB dairy industry.

When I joined the DFNB board 3 years ago I believed strongly in a Maritime board. Albeit slow, progress has been made towards this goal and we are planning to organize a joint board meeting in the new year. Processing capacity has been a topic that has dominated discussions at the national and pool levels. The Maritimes have taken a collaborative approach on this issue by striking the Maritime Processing Committee. This group has met several times over the last year putting in a great deal of time and effort into increasing our regional processing capacities.

I have learned that things don't always move quickly in the dairy industry. I have also learned that it is easy to be critical of the DFNB board, as I did by times as a farmer on the outside looking in. I now realize it's not always black and white and that the whole board works towards a common goal, the betterment of the dairy industry.

The role of DFNB Chairman is a large commitment that I have whole heartedly enjoyed over the last year and I am hopeful that the DFNB board will continue to put their trust in me for a second year. I would like to thank Paul Gaunce and all the previous chairs for committing their time and effort to the dairy industry.

Thank you to the Minister of Agriculture, Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries staff, and New Brunswick Farm Production Commission and staff for their ongoing support of our industry.

It has been a wonderful year working with you and I would like to wish you all a safe and joyous holiday season and a Happy New Year.



Wietze Dykstra
Chairman—Président

MESSAGE DU PRÉSIDENT

En septembre 2021, alors que j'en étais à ma deuxième année au conseil d'administration (C.A.) du PLNB, j'ai commencé à envisager le poste de président. Après avoir été agriculteur pendant 30 ans et avoir siégé en tant qu'administrateur à un conseil d'administration de transformateurs, j'ai senti que j'étais à la hauteur de ce défi. J'ai consulté le président actuel, Paul Gaunce, qui était très favorable à l'idée. À la suite de l'AGA de 2021, le C.A. du PLNB a fait confiance en moi pour être leur président. Avec Gilbert comme vice, Becky comme deuxième vice et un groupe de membres dévoués du C.A., je pense que nous avons une équipe solide pour gérer les problèmes à venir et en cours. Réussissons-nous à rendre tout le monde heureux? Je pense que c'est à peu près impossible.

En tant que C.A., nous gardons à l'esprit la perspective provinciale, en reconnaissant en même temps que nous travaillons dans un environnement P5 et en continuant à travailler à une entente de mise en commun P10. Les dix derniers mois ont été une courbe d'apprentissage abrupte pour moi, en particulier l'apprentissage et le suivi de tous les acronymes de l'industrie. La première question nationale que nous avons abordée était le financement adéquat du PLC. Un comité de président P10 a été formé pour régler ce problème. En tant que présidents P10, nous nous sommes rencontrés environ 6 fois. Bien que nous n'ayons pas réussi à résoudre complètement le problème à l'étude, cela a été une excellente occasion d'établir une relation avec mes autres homologues provinciaux. Les autres présidents du P10 et moi croyons que nous pouvons bâtir et faire progresser l'industrie laitière canadienne. Je crois fermement qu'il y a de nombreux avantages à prendre la parole et à négocier en tant qu'un pool laitier canadien.

Notre ordre du jour à la table du C.A. du PLNB a été très chargé au cours de la dernière année. En plus de travailler sur un certain nombre de points courants à l'ordre du jour, nous nous sommes également engagés à examiner les arrêtés de notre C.A., une à la fois, pour voir si des mises à jour sont nécessaires pour nous assurer que nos politiques sont à jour. Au cours des six à douze derniers mois, nous avons assisté à un certain nombre de transferts de fermes et je trouve positif qu'il y ait un intérêt, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province, pour entrer dans notre industrie laitière du N.-B..

Lorsque j'ai rejoint le C.A. du PLNB il y a 3 ans, je croyais fermement en un conseil maritime. Bien que lents, des progrès ont été réalisés vers cet objectif et nous prévoyons d'organiser une réunion conjointe des conseils d'administrations au cours de la nouvelle année. La capacité de transformation a été un sujet qui a dominé les discussions au niveau national et des pool, les Maritimes ont adopté une approche collaborative sur cette question en frappant le Comité de transformation maritime. Ce groupe s'est réuni à plusieurs reprises au cours de la dernière année et a consacré beaucoup de temps et d'efforts à l'augmentation de nos capacités de transformation régionales.

J'ai appris que les choses n'évoluent pas toujours rapidement dans l'industrie laitière. J'ai également appris qu'il est facile de critiquer le C.A. du PLNB, en tant qu'agriculteur externe qui regarde à l'interne. Maintenant, je me rends compte que ce n'est pas toujours noir et blanc et que l'ensemble du C.A. travaille vers un objectif commun, l'amélioration de l'industrie laitière.

Le rôle de président du PLNB est un engagement important que j'ai apprécié de tout cœur au cours de la dernière année et j'espère que le C.A. du PLNB continuera à me faire confiance pour une deuxième année. J'aimerais remercier Paul Gaunce et tous les présidents précédents d'avoir consacré leur temps et leurs efforts à l'industrie laitière.

Suite à la page suivante

A MODEL OF REASON AND BALANCE

Canada was founded by the British North America Act (BNA) of 1867 as a federal union of four provinces: Quebec, Ontario, Nova Scotia and New Brunswick. The BNA Act set out federal and provincial jurisdictions, giving provincial governments authority over production and marketing of goods and services within their own boundaries, and the federal government jurisdictions over inter-provincial and international trade.

The concept of supply management requires either a delegation or a sharing of federal and provincial powers through agreements among many signatories. These signatories currently subscribe to supply management through the 1983 National Milk Marketing Plan and Memorandum of Agreement and pooling agreements that have been developed and signed since.

The jurisdiction over the production and marketing of milk in New Brunswick is set out within the Natural Products Act where some controls over the production, marketing, promotion and research are delegated to Dairy Farmers of New Brunswick (DFNB) and others are vested to the New Brunswick Farm Products Commission (Commission). These two parties are signatories to the national plan and agreements. New Brunswick's processing sector joins these two parties within the New Brunswick Dairy Industry Council to discuss issues concerning New Brunswick's dairy sector.

Supply management is a model of reason and balance that provides consumers with healthy, fairly priced products and operates on three interdependent pillars. Those three pillars are managing Canada's import and export commitments, utilizing quota as a means to closely match production to market requirements, and providing producers a fair return.

The **first pillar** is determined by Canada's ability to secure bi-lateral or multi-lateral trade agreements that offer Canada's dairy sector with a predictable level of imports of milk and dairy products. Over the last few years access to our Canadian dairy market through imports has increased significantly with the addition of the Comprehensive Economic Trade agreement, the Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership and the Canada, United States and Mexico Agreement (CUSMA). In 2021 approximately 15.2 million kgs of BF entered into Canada under these free trade agreements which was an increase of 18% over the previous year. In 2021-22, Canada imported \$ 1,083 Million in dairy products and exported \$381 Million for a total deficit of \$702 Million as

Merci au ministre de l'Agriculture, au personnel du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, ainsi qu'à la Commission des produits de fermes du Nouveau-Brunswick et au personnel pour leur soutien continu à notre industrie.

Ce fut une merveilleuse année de travail avec vous et je voudrais vous souhaiter à tous une saison des fêtes sûre et joyeuse et une bonne année.

UN MODÈLE RAISONNÉ ET ÉQUILIBRÉ

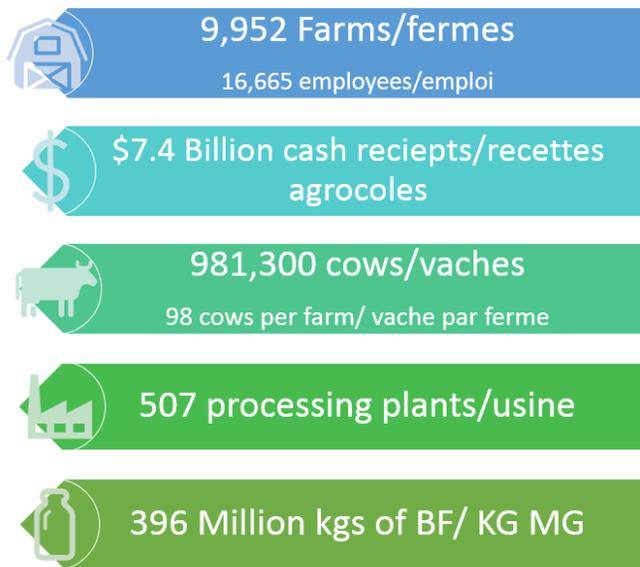
Le Canada a été fondé en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) de 1867 par l'union fédérale de quatre provinces : le Québec, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. L'AANB a établi les compétences fédérales et provinciales, accordant aux gouvernements provinciaux les pouvoirs relatifs à la production et à la commercialisation des biens et des services à l'intérieur de leur territoire, et au gouvernement fédéral, la compétence en matière de commerce interprovincial et international.

Le concept de la gestion de l'offre exige soit une délégation, soit un partage des pouvoirs fédéraux et provinciaux au moyen d'ententes conclues entre de nombreux signataires. Les signataires souscrivent actuellement à la gestion de l'offre en vertu du Plan national de commercialisation du lait de 1983 ainsi que d'un protocole d'entente et des ententes de mise en commun élaborés et signés depuis.

La compétence en matière de production et de commercialisation du lait au Nouveau-Brunswick est établie dans la *Loi sur les produits naturels*, qui délègue à Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick (PLNB) certains contrôles sur la production, la commercialisation, la promotion et la recherche, alors que d'autres sont conférés à la Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick. Ces deux parties sont signataires du plan national et des ententes. Le secteur de la transformation du Nouveau-Brunswick se joint à elles au Conseil de l'industrie laitière du Nouveau-Brunswick pour discuter de questions concernant le secteur laitier du Nouveau-Brunswick.

La gestion de l'offre est un modèle raisonné et équilibré qui assure aux consommateurs des produits sains à des prix justes et qui repose sur trois piliers interdépendants. Ces trois piliers sont : la gestion des obligations du Canada en matière d'importation et d'exportation, l'utilisation du quota comme un mécanisme pour gérer la production en fonction des besoins du marché, et l'assurance d'un revenu équitable aux producteurs.

Le **premier pilier** est déterminé par la capacité du Canada de conclure des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux qui offrent au secteur laitier du Canada une certaine prévisibilité dans le niveau des importations de lait et de produits laitiers. Au cours des dernières années, l'accès à notre marché laitier canadien par le biais des importations a augmenté de façon significative avec l'ajout de l'Accord économique et commercial global, de l'Accord global et progressif pour le Partenariat transpacifique et de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). En 2021, environ 15,2



Canadian Retail Sales Ventes aux détails	% Change 2022 vs 2019	% Change 2022 vs 2021
Fluid - Lait	-0.5	-6.0
Cream - Crème	4.4	-4.1
Cheese - Fromage	2.0	-0.7
Yogurt - Yogourt	1.3	-6.3
Ice Cream - Crème Glacée	1.8	-5.3
Butter - Beurre	1.6	-6.6

millions de kg de BF ont été importés au Canada dans le cadre de ces accords de libre-échange, ce qui représente une augmentation de 18 % par rapport à l'année précédente. En 2021-22, le Canada a importé 1 083 millions de dollars en produits laitiers et a exporté 381 millions de dollars pour un déficit total de 702 millions de dollars, comparativement à 471 millions de dollars en 2021.

Le **deuxième pilier** est atteint lorsque chaque province établit des politiques de quotas qui guident les producteurs quant au volume de lait requis pour

compared to \$471 Million in 2021.

The **second pillar** is achieved when each province establishes quota policies that guide producers on the volume of milk that is required to meet the consumer demand for milk and dairy products. Over the 2021-22 dairy year consumption of dairy products return to their pre COVID-19 pandemic levels. Consumers reduced consumption of milk, ice cream and cheese and increased their consumption of higher fat products like cream and butter. Overall this resulted in market growth of just less than 1% over the course of the year. As a result of the instability in the market due to the pandemic and free trade agreements, production signals at the end of the previous year had been issued slowly and cautiously. During the 2021-22 year the overall production of milk across the country dropped approximately 0.3%. This resulted in lower than anticipated butterstock levels throughout the year. Over the course of the year several production signals have been sent to producers however, at the closing of the year these signals had yet to result in increased butterstocks. Much like the previous year we ended this year with butterstock levels lower than what the CDC estimates as being required to satisfy the upcoming peak season. Butterstocks in July 2022 were 29,913 MT which is 2,943 MT lower than the same period in the previous year.

The **third pillar** is achieved by determining the level of returns that producers need to cover their costs to produce milk. A national cost of production study (COP) of more than 200 dairy farms is used to assist in that determination. Statistics Canada indices are used to ensure it is current. A Pricing Formula adjusts the prices of various classes every February 1st up to and including February 1, 2023. The formula uses the year over year changes to COP and the Consumer Price Index (CPI) and each province applies the result to various Classes covered by the formula. A price increase of 8.4% was implemented in February of 2021 as a result of the National pricing formula. In June 2022 a sharp rise in inflation since August 2021 led producers to request that the CDC review producer pricing mid year. In June, after concluding their review of production costs the CDC announced a price increase of 2.5% for September 1, 2022 as an advance to the February 1, 2023 price adjustment. The average price paid to a producer in New Brunswick during the 2021-22 dairy year was \$88.14/hl which was 7% higher than the previous year average price of \$82.34/hl.

In summary, New Brunswick producers shipped 0.2% less components to processors and received 4.2% more revenues compared to the previous year.

répondre à la demande des consommateurs en lait et en produits laitiers. Au cours de l'année laitière 2021-22, la consommation de produits laitiers est revenue à ses niveaux d'avant la pandémie de COVID-19. Les consommateurs ont réduit leur consommation de lait, de crème glacée et de fromage et ont augmenté leur consommation de produits plus gras comme la crème et le beurre. Dans l'ensemble, cela a entraîné une croissance du marché d'un peu moins de 1% au cours de l'année. En raison de l'instabilité du marché due à la pandémie et aux accords de libre-échange, les signaux de production à la fin de l'année précédente avaient été émis lentement et prudemment. Au cours de l'année 2021-22, la production globale de lait dans l'ensemble du pays a chuté d'environ 0,3 %. Cela s'est traduit par des niveaux de stocks de beurre inférieurs aux prévisions tout au long de l'année. Au cours de l'année, plusieurs signaux de production ont été envoyés aux producteurs, mais à la fin de l'année, ces signaux n'avaient pas encore entraîné d'augmentation des stocks de beurre. Tout comme l'année précédente, nous avons terminé cette année avec des niveaux de stocks de beurre inférieurs à ce que la CCL estime être nécessaire pour satisfaire la haute saison à venir. Les stocks de beurre en juillet 2022 étaient de 29 913 tonnes, soit 2 943 tonnes de moins que la même période de l'année précédente.

Le **troisième pilier** consiste à déterminer le niveau de revenus dont les producteurs ont besoin pour couvrir leurs coûts de production du lait, ce qui est fait au moyen d'une étude nationale sur le coût de production (CdP) à laquelle participent plus de 200 fermes laitières. Les indices de Statistique Canada sont utilisés pour assurer l'actualité des données. Une formule d'établissement des prix sert à ajuster les prix des différentes classes de lait chaque année le 1er février, et ce, jusqu'à 2023 inclusivement. La formule s'appuie sur les changements du CdP d'une année à l'autre et sur l'indice des prix à la consommation (IPC), et chaque province applique le résultat aux différentes classes visées par la formule. Une augmentation de prix de 8,4 % a été mise en œuvre en février 2021 à la suite de la formule de tarification nationale. En juin 2022, une forte hausse de l'inflation depuis août 2021 a amené les producteurs à demander à la CCL de revoir les prix à la production au milieu de l'année. En juin, après avoir terminé son examen des coûts de production, la CCL a annoncé une augmentation des prix de 2,5 % pour le 1er septembre 2022 à titre d'avance à l'ajustement des prix du 1er février 2023. Le prix moyen payé à un producteur au Nouveau-Brunswick au cours de l'année laitière 2021-22 était de 88,14 \$/hl, soit 7 % de plus que le prix moyen de l'année précédente de 82,34 \$/hl.

En résumé, les producteurs du Nouveau-Brunswick ont expédié 0,2 % moins de composants aux transformateurs et ont reçu 4,2 % de revenus de plus que l'année précédente.

GOVERNANCE

New Brunswick's dairy producers elect nine of their peers to serve as directors. This board of directors is responsible to develop and implement policies with the objective of achieving its mission of representing the interests of producers and



Denis Cyr
Nord-ouest/west



Gerald Daley
North-east/Nord-est



John Best
Woodstock



Reint-Jan Dykstra
Moncton



Wietze Dykstra
At large—itinérant
Chairman—Président

creating an environment needed to operate sustainable dairy farms that produce high quality milk within a supply managed system.

DFNB's board of directors met 6 times and held 16 virtual meetings or e-mail votes during the past year to control and regulate the marketing and production of milk; to promote the marketing, production and consumption of milk and to undertake research activities pertaining to milk.

The Board of Directors uses collectiveness, equity, quality, and sustainability to guide it in developing policies. They also consult with producers through local area meetings in the spring and fall and the annual meeting where producers have the opportunity to provide guidance to the Board by bringing forward resolutions.

In the fall of 2021 DFNB held an election for 3 positions on the board. Gilbert Matheson was acclaimed for his second term as the at large director. John Schuttenbeld was acclaimed for his second term as a director for the Fredericton Region. These two began their terms in December of 2021 following the DFNB AGM. John Best was acclaimed as the director for the Woodstock region following a bi-election that took place in early 2022 and began his term immediately following his acclamation.

The Board of Directors selects its



Gilbert Matheson
At-Large-itinérant
1st vice / 1er vice

politiques dont l'objectif est la réalisation de sa mission, c'est-à-dire représenter les intérêts des producteurs et créer un environnement propice pour l'exploitation de fermes laitières viables qui produisent du lait de qualité en vertu d'un système de gestion de l'offre. Le conseil d'administration de PLNB a tenu 6 réunions en personne et 16 téléconférences ou votes par courriel au cours de l'année écoulée pour contrôler et réglementer la commercialisation et la production du lait, pour promouvoir la commercialisation, la production et la consommation du lait et pour réaliser des activités de recherche sur le lait.

Le conseil d'administration s'appuie sur les principes de collectivité, d'équité, de qualité et de viabilité pour orienter l'élaboration de politiques. De plus, il consulte les producteurs grâce à la tenue de réunions locales au printemps et à l'automne et de l'assemblée annuelle, où les producteurs ont l'occasion de guider le conseil au moyen des résolutions qu'ils présentent.

À l'automne 2021, PLNB a tenu une élection pour pourvoir trois postes au conseil d'administration. Gilbert Matheson a été élu par acclamation poste itinérant. John Schuttenbeld a été élu par acclamation pour la région de Fredericton. Les deux administrateurs élus ont commencé leur mandat en décembre 2021, après l'AGA du PLNB. John Best a été élu par acclamation en tant que directeur de la région de Woodstock à la suite d'une bi-élection qui a eu lieu au début de

GOVERNANCE

Les producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick élisent neuf de leurs pairs pour siéger à titre d'administrateurs. Le conseil d'administration est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre des



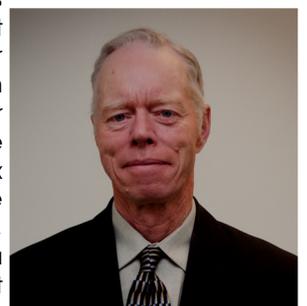
Becky Perry
Sussex
2nd vice/2ième vice



John Schuttenbeld
Fredericton



Paul Gauce
At large -itinérant



Robert Speer
NBFC Representative

Chairman and Vice-Chairman every year following its annual meeting, this year the board also decided to add a second Vice-Chairman position. Wietze Dykstra was chosen to be DFNB's Chairman, Gilbert Matheson as DFNB's Vice-Chairman and Becky Perry as DFNB's second Vice Chairman. Directors were then assigned various roles and appointed to be DFNB's representatives on provincial,

2022 et a commencé son mandat immédiatement après son acclamation.

Le conseil d'administration choisit son président et son vice-président chaque année après son assemblée annuelle. Cette année, le conseil a également décidé d'ajouter un deuxième poste de vice-président. Wietze Dykstra a été nommé président du PLNB; Gilbert Matheson, 1^{er} vice-président; et Becky Perry,

Committee	Representatives—Représentants	Comité
DFC Board	Denis, Gilbert	Conseil des PLC
DFC Delegate to AGM	Wietze, Denis	Délégués au PLC
CMSMC, P5 SB, P5 Chairs	Wietze, Gilbert, Becky	CCGAL et OS du P5, Prési-
proAction	John S	dents P5
P5 Quota Committee	Gerald, Gilbert (John B July)	proAction
A4	John, Wietze	Comité quota du P5
NB Dairy Council	Paul, Gilbert, Wietze, Becky (alt)	A4
Milk 2020	Gilbert, Wietze	Conseil de l'industrie
Promotion	Becky, John S	Lait 2020
Atlantic Dairy Research Council	Reint-Jan, Jim Walker (Milk 2020)	Promotion
NB New Entrant	Gilbert, Paul, Frances Freeze, Jerry Bos	Recherche laitière atlantique
ProAction Program/P5 Quality Audit Committee	John S Denis, Wietze, Becky, Reint-Jan	Nouveau intrants du N.-B.
Scholarships	Paul, Denis	ProAction, Qualité P5
Ag Alliance—Commodity Advisory	Reint-Jan	Comité d'audit
Cattle Agency	John S.	Bourses
		Alliance Agricole
		Agence du bétail

2^e vice-président. Les dirigeants se sont ensuite vu assigner divers rôles et ont été nommés représentants du PLNB à des comités provinciaux, régionaux et nationaux. Robert Speer est le représentant des producteurs laitiers à la Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick et participe aux réunions du conseil à titre d'observateur.

regional and national committees. Robert Speer is the New Brunswick Farm Products Commission's dairy producer representative and attends the Board's meetings as an observer.

Les membres du conseil d'administration ont participé à des comités régionaux et nationaux où ils ont consacré collectivement 312 jours de réunion à l'élaboration de politiques équitables pour tous les producteurs et à la recherche de mesures d'efficacité opérationnelle lorsque cela était possible. Le conseil d'administration a également réalisé les actions suivantes :

Board members participated in regional and national committees where they collectively dedicated 312 meeting days creating fair policies for all producers and finding operational efficiencies when possible. The Board also:

- Hired the CFO Center to provide financial services to DFNB and welcomed Sharon Beasley to the DFNB team.
- Implemented proactive funding of \$750 for producer to access help to solve an unacceptable SCC or Bacteria test.
- Held a policy conference in March to get feedback from producers on several topics.
- Modified the quota exchange to distribute all sold quota on the exchange by method of 100% iteration to allow producers to access equal amounts of quota and to reduce the amount of over inflated bids to get a better picture of the true quota demand in the province.
- Redistributed \$250,000 in surplus retained earnings to all producers.
- Amended the credit exchange parameters to align with the updated P5 flexibility of +10 days and -15 days.
- Reduced the maximum SNF/BF ratio from 2.30 to 2.25 along with the other P5 provinces.
- Worked with the other maritime provinces to find solutions to increase processing within the maritime region.

- Embauche du centre du CFO pour fournir des services financiers au DFNB et accueillait Sharon Beasley au sein de l'équipe du DFNB.
- Mise en œuvre d'un financement proactif de 750 \$ pour permettre aux producteurs d'avoir accès à de l'aide pour résoudre un test inacceptable de CSC ou de bactéries.
- Tenue d'une conférence sur les politiques en mars pour obtenir les commentaires des producteurs sur plusieurs sujets.
- Modification de l'échange de quotas pour distribuer tous les quotas vendus sur l'échange par méthode d'itération à 100 % afin de permettre au producteur d'accéder à des quantités égales de quotas et de réduire la quantité de soumissions surévaluées afin d'obtenir une meilleure image de la véritable demande de quotas dans la province.
- A redistribué 250 000 \$ en bénéfices non répartis excédentaires à tous les producteurs.
- Modification des paramètres d'échange de crédit pour les aligner sur la flexibilité P5 mise à jour de +10 jours et -15 jours.
- Réduction du ratio SNF/BF maximal de 2,30 à 2,25 avec les autres provinces P5.
- Collaboration avec les autres provinces maritimes afin de trouver des solutions pour accroître la transformation dans la région maritime.

The Board entrusts its General Manager to achieve the organization's policy and operational objectives.



Steve Michaud

Le conseil d'administration confie à son directeur général le soin d'atteindre les politiques et les objectifs opérationnels de l'organisation.

Steve Michaud, employed in various capacities since May 1984 has been DFNB's General Manager since 1993. Steve drafts the budget and financial statements and ensures that DFNB has the staff it needs to perform its various functions.

Steve Michaud, employé à divers titres depuis mai 1984, est le directeur général du PLNB depuis 1993. Steve prépare le budget et les états financiers et veille à ce que le PLNB dispose du personnel nécessaire à l'exécution de ses diverses fonctions.

The following is the list of DFNB's staff.

Voici la liste du personnel du PLNB :



Ashley Baskin

Ashley Baskin joined DFNB in May 2009 and has held various positions within the organization. Currently Ashley's role is Policy Analyst where she provides technical expertise on many national, regional and provincial committees as well as to the board of directors.

Ashley Baskin s'est jointe à PLNB en mai 2009 et a occupé divers postes dans l'organisation. À l'heure actuelle, Ashley occupe le poste d'analyste des politiques, où elle fournit une expertise technique à de nombreux comités nationaux, provinciaux et régionaux, ainsi qu'au conseil d'administration.



Veronica McEwen

Veronica McEwen started in August 2011 and manages milk direction in and out of province, milk sample collection logistics, coordinates bulk milk tank calibrations and software services.

Veronica McEwen, qui est en poste depuis août 2011, est chargée de la direction du lait entrant et sortant la province, la collecte des échantillons de lait des fermes, l'étalonnage des réservoirs et les logiciels du bureau.



Lindy Brown

Luke Chase is the Producer Pay Coordinator since March 2018 and carries out all aspects of the monthly producer payment cycle, the monthly quota and credit exchanges.

Luke Chase occupe le poste de coordinateur de la paye aux producteurs depuis mars 2018 où il complète le cycle mensuel de la paye des producteurs, de la bourse de quota et de la bourse de crédit.



Luke Chase

Lindy Brown joined DFNB in April 2018 as one of the two proAction Coordinators in the Atlantic Region and is responsible for the implementation and maintenance of the program in NB and Southern NS. Phil Parlee was hired in September of 2021 to temporarily replace Lindy while she was on maternity leave.

Lindy Brown s'est jointe à PLNB en avril 2018 à titre de coordonnatrice du programme proAction. Elle est l'une des deux coordonnatrices de ce programme dans la région de l'Atlantique et est responsable de la mise en œuvre et du maintien du programme au N.-B et le sud de la N.-É.. Phil Parlee a été embauché en septembre 2021 pour remplacer temporairement Lindy pendant son congé de maternité.



Phil Parlee

Delaney Lewis was hired in May of 2021. Delaney is responsible for the tasks associated with accounts payable and receivable as well as planning and organizing the annual meeting.

Delaney Lewis a été embauchée en mai 2021 pour comblé le nouveau poste mentionné ci-haut. Delaney est responsable des tâches associées aux comptes fournisseurs et aux comptes clients ainsi que de la planification et de l'organisation de l'assemblée annuelle.



Delaney Lewis

PRODUCTION

Provincial producer boards from Ontario to Prince Edward Island appointed directors from their respective organizations as members on the P5 Quota Committee. This committee regularly reviews the level of quota and production incentives issued to P5 dairy farms to ensure that the issuance is sufficient to bring forward the supply of milk needed to satisfy the P5's share of the national market.

The 5 producer boards accepted the P5 Quota Committee's recommendation to change daily quota issued to producers as follows:

- Issued 8 incentive days for the fall of 2021
- \$20/hl over quota penalty effective August 1, 2021
- -1% quota decrease effective December 1, 2021
- Decreased the maximum no pay SNF/BF ratio from 2.30 to 2.25 effective August 1, 2022
- Issued 3 incentive days for the spring of 2022
- +2% quota increase effective April 1, 2022
- Announced 10 incentive days for fall of 2022

The following table provides a summary of the last 2 year's P5 and NB production information.

Quota - Production	P5 2021-22	P5 2020-21	NB 2021-22	NB 2020-21	Change
Daily Production - Production quotidien	806,732	789,530	18,303	18,279	+5.36%
Daily Quota - Quota Quotidien	811,566	789,580	18,391	17,934	+0.86
Fill Rate - Taux de remplissage	99.40%	99.40%	99.5%	101.8%	
Incentive days - jours incitation	10	14	10	14	
Incentive fill rate—Taux de remplissage	47.1%	37.8%	47.2%	38.9%	
Credit at July 31 - Crédit au 31 juillet	(5.2)	(5.2)	(8.7)	(7.57)	

The P5 Quota Policy requires that provinces who offer quota leasing / credit exchange programs issue 0.5% less Daily Quota to their producers. This adjustment applies to DFNS, DFPEI and DFNB.

DFNB provides its producers with a monthly credit exchange mechanism based on the following principles:

- A Producer with a credit position below -10 days can offer to sell the lesser of 8 times daily quota or the amount that raises his credits to no higher than -10 days.
- A Producer with a credit position above -10 can bid to buy the lesser of 8 times daily quota or the amount that reduces his credits to no lower than -10 days.
- 81 producers sold 219,823 kilograms of their accumulated under production credits to 65 producers who used these credits to reduce their accumulated over production credits.
- Credits traded between \$2.50 and \$7.78 per kg of butterfat for an average of \$4.71 for the year.
- On August 1, 2022 the parameters of the credit exchange program changed to align with the lower flexibility moving from -30 to -15. Buyers are defined as those producers greater than 0 days and sellers are defined as those producers less than 0 days.

PRODUCTION

Les offices de commercialisation de l'Ontario à l'Île-du-Prince-Édouard ont nommé des administrateurs de leurs organismes respectifs au comité du quota du P5. Ce comité est chargé d'examiner régulièrement si le niveau de quota et les incitatifs à la production accordés aux fermes laitières du P5 suffisent pour faire en sorte que le quota accordé permette de combler les besoins d'approvisionnement en lait de la part du marché canadien détenu par le P5.

Les cinq offices de producteurs ont accepté la recommandation du comité du quota du P5 de modifier le quota quotidien accordé aux producteurs de la manière suivante :

- Émission de 8 jours incitatifs pour l'automne 2021
- 20 \$/hl au-dessus de la pénalité de quota à compter du 1er août 2021
- Réduction de -1 % 1er décembre 2021
- A réduit le ratio maximum sans paye SNG/MG de 2,30 à 2,25 le 1er août 2022
- Émission de 3 jours incitatifs pour le printemps 2022
- Augmentation de +2 % le 1er avril 2022
- Annonce de 10 jours incitatifs pour l'automne 2022

Le tableau ci-dessous offre un sommaire des données de production du P5 et du N.-B. des deux dernières années .

La politique de quota P5 exige des provinces qui offrent des programmes de location de quota ou de bourse de crédits qu'elles accordent 0,5 % moins de quota quotidien à leurs producteurs. Cet ajustement s'applique à DFNS, à DFPEI et au PLNB.

Le PLNB offre aux producteurs un mécanisme de bourse de crédits mensuelle qui fonctionne selon les principes suivants :

- un producteur avec une position de crédit en sous de -10 jours peut vendre le moindre de 8 fois son quota quotidien ou la quantité de crédit qui hausserais sa position sans dépasser -10 jours.
- un producteur avec une position de crédit en sus de -10 jours peut acheter le moindre de 8 fois son quota quotidien ou la quantité de crédit qui abaisserais sa position sans dépasser -10 jours.
- 81 producteurs ont vendu 219 823kg de leurs crédits de sous-production accumulés durant l'année à 65 producteurs qui ont utilisés pour abaisser leurs crédits hors quota accumulés.
- Les crédits ont transigé à un prix variant entre 2,50 \$ et 7,78 \$ le kg de matière grasse ou 4,71 \$ pour l'année.
- Le 1er août 2022, les paramètres du programme d'échange de crédit ont changé pour s'aligner sur la flexibilité inférieure passant de -30 à -15. Les acheteurs sont définis comme les producteurs de plus de 0 jour et les vendeurs sont définis comme les producteurs de moins de 0 jour.

QUOTA TRANSFERS

DFNB provides producers access to a monthly quota exchange mechanism where they can trade quota amongst each other.

- The price cap is \$24,000.
- 133.5 kilos were traded between producers on the monthly quota exchanges at an average price of \$24,000 per kilo of daily quota.
- 13 producers sold the above amount and 48 purchased that same amount via the monthly quota exchange. 3 farms sold all of their quota and exited the industry.
- 10 farms received the approval from the Board and the New Brunswick Farm Products Commission to rename, relocate or transfer their farm in accordance with the Board's Daily Quota Transfer Policy.

FARM NUMBERS

On July 31, 2021 170 dairy farms held 18,391 kgs of daily quota or 4.5% more than the same period in the previous year.

- of these were 8 New Entrants with 99.9 kgs of loaned quota, 87.5 of which was loaned by the P5
- DFNB did not accept any individuals to the P5 new Entrant program in January 2021.

On July 31, 2022 167 dairy farms held 18,590 kgs of daily quota or 1.0% higher than 12 months prior.

- 9 of these were New Entrants with 117.5 kgs of loaned quota, 106.8 of which was loaned by the P5.
- DFNB accepted one new individual into the P5 New Entrant program in January 2022. They began shipping on June 1, 2022.

MILK PURCHASES AND SALES

DFNB purchased 165.46 Million litres of milk from the following suppliers:

- 157.81 M litres from NB dairy farms
- 7.62 M litres from P5 Provinces
- 0.03 M litres from DFNL

DFNB sold the milk it purchased above as follows:

- 103.71 M to NB processing plants
- 60.91 M to P5 via PLQ & l'Ontario
- 0.055 M was disposed

The portion of milk directed to the P5 is a requirement under the P5 Agreement and is referred to as Milk Movement Obligations (MMO). MMO was established to ensure that sharing of markets by provincial producer boards did not impact the historical supply to provincial processing plants. MMO now equalizes production between the 5 provinces and also manages growth in yogurt and fine cheeses through a P5 Growth Reserve and any other market expansion programs that the P5 wishes to share.

DFNB collected \$139.08 Million in revenues as follows:

- \$96.57 M from the milk it marketed in NB
- \$45.65 M from P10 and P5 pooling activities

TRANSFERT DE QUOTAS

PLNB met à la disposition des producteurs un mécanisme de bourse des quotas mensuelle à laquelle ils peuvent échanger du quota entre eux.

- Le prix plafond à la bourse est de 24 000 \$.
- Au total, 133.5 kg ont été échangés entre les producteurs aux bourses de quota mensuelles à un prix moyen de 24 000 \$ par kilogramme de quota quotidien.
- 13 producteurs ont vendu la quantité mentionnée et 48 l'ont achetée au moyen de la bourse de quotas mensuelle. 3 fermes ont vendu leur quota et se sont retirées de l'industrie.
- 10 fermes ont reçu l'approbation de PLNB et de la Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick pour changer de nom, relocaliser leur ferme ou transférer leur ferme selon la politique sur les transferts de quota quotidien de PLNB.

NOMBRE DE FERMES

Au 31 juillet 2021, 170 fermes laitières détenaient 18 391 kg de quota ou 4.5% de moins que 12 mois auparavant.

- 8 sont des producteurs débutants à qui on a prêté 99,9 kg de quota quotidien, dont 87.5 fournis par le P5.
- L'Office n'a accepté aucun individu au programme des producteurs débutants du P5 en janvier 2021

Au 31 juillet 2022, 167 fermes laitières détenaient 18 591 kg de quota ou 1.0% de plus que 12 mois auparavant.

- 9 sont des producteurs débutants à qui on a prêté 117,5 kg de quota quotidien, dont 106.8 fournis par le P5.
- DFNB a accepté une nouvelle individu au programme des producteurs débutant du P5 en janvier 2022. Ils ont commencé à expédier le 1er juin 2022.

ACHATS ET VENTES DE LAIT

PLNB a acheté 165.46 millions de litres de lait des fournisseurs suivants :

- 157,81 millions de litres des fermes laitières du N.-B.
- 7,62 millions de litres des provinces du P5
- 0.03 million de litres de DFNL

PLNB a vendu le lait susmentionné comme suit :

- 103,71 millions de litres aux laiteries du N.-B.
- 60,91 millions de litres au P5 via la PLQ et l'Ontario
- 0,055 millions de litres jeter

La quantité de lait acheminée au P5 est une obligation en vertu de l'entente du P5; c'est ce qu'on appelle l'obligation de déplacement de lait (ODL). Cette ODL a été établie pour faire en sorte que le partage des marchés entre les offices de producteurs provinciaux n'affecte pas les approvisionnements historiques aux usines de transformation provinciales. Maintenant, l'ODL sert à équilibrer la production entre les cinq provinces et à gérer la croissance du yogourt et des fromages fins grâce à la réserve de croissance du P5 ainsi que tout autre programme d'expansion de marché que le P5 désire partager.

PLNB a perçu 139.08 millions de dollars des activités suivantes:

- 96,57 millions \$ des transformateurs du N.-B.
- 45,65 millions \$ de la mise en commun du P10/P5.

Le PLNB a retenu 3 135 M\$ des revenus susmentionnés pour financer diverses initiatives de développement des marchés et

MILK SALES

DFNB held back \$3.135 M of the above revenues to fund various market development initiatives and programs to manage certain surplus milk components due to processing capacity limitations. Some of these costs are shared with the other provinces through the P10 and P5 pooling mechanism and would be partially offset within the \$45.65 M.

DFNB distributed \$139.08 million as follows:

- \$ 0.030 M to DFNL
- \$139.04 M to NB dairy farms at rates per kg of butterfat, protein and lactose and other solids determined by the board each month that was within quota and within their SNF Targets.

The average component rates paid to producers during 2021-22 dairy year for in quota components were:

- \$11.97 per kg Butterfat
- \$ 9.99 per kg of Protein
- \$ 0.90 per kg of Lactose & Other Solids

The province's average components of BF: 4.23, Protein: 3.26 and LOS: 5.81 for an average blend of \$88.14/hl or \$20.82 per kilo of butterfat.

During 2021-22 the average price paid for SNF between 2.0 and 2.30 was \$3.63.

MARKETING SERVICE CHARGES

DFNB deducted the equivalent of \$5.49 per hl from producer revenues to the following services:

Transportation: It cost NB producers \$3.09 per hl to haul milk from the farm to the dairies within the P5. DFNB uses the P5 Transportation Formula to compensate bulk milk haulers for the kilometers, labor, fuel and other fixed and variable costs that are deemed necessary to pick up and deliver milk to its various destinations in and out of province. The cost to haul New Brunswick's milk from the farm to its various destinations was \$7.78 Million or \$4.94 per hl with \$3.09 covered by NB producers with the remaining \$1.85 per hl covered by the P5 transportation pool. The table on the following page lists some general statistics on last year's transportation activities. DFNB and transporters work together to ensure that milk routes are delivered to destinations in and out of New Brunswick in the most cost effective way possible while taking into account the milking schedules of producers and the delivery times provided by processors.

Promotion: The monthly levy collected was equivalent to \$1.50/hl. DFC national promotion initiatives used \$0.51/hl, DFC-Maritimes NB initiatives used \$0.59 and NB Local Promotion Committee used \$0.12/hl for local activities and the remaining \$0.28 went into a DFNB promotion reserve for future initiatives. That year's surplus grew the promotion reserve to \$1,008,000 at July 31, 2022.

During 2022, DFC National funded initiatives that would protect and enhance the social acceptability of producing and consuming dairy. DFC funded various campaigns such as "Hey Dairy Farmer" and "Dairy Farmers of Tomorrow" on various mediums. DFC also promoted the nutritional benefits of milk and milk products with the assistance of dietitians. DFC ensured that the Blue Cow logo was central to its various campaigns. DFC partnered with Tree Canada

VENTES DE LAIT

des programmes de gestion de certains composants laitiers excédentaires en raison de la capacité de transformation limitée. Certains de ces coûts sont partagés avec les autres provinces par l'entremise des mécanismes de mise en commun P10 et P5 et seraient partiellement compensés dans les 45,65 M\$.

PLNB a distribué 139,08 millions comme suit :

- 0,030 million \$ à DFNL
- 139,04 millions \$ aux fermes laitières du N.-B. aux taux par kilogramme de matière grasse, de protéine et de lactose et autres solides déterminés par l'office chaque mois sur la production intra quota et en respect des cible de SNG.

Taux moyens par composant payés aux producteurs pour l'année laitière 2021-2022 :

- 11,97 \$/kg de matière grasse
- 9,99 \$/kg de protéine
- 0,90\$/kg de lactose et autres solides

Les composants moyen du N.-B. étaient MG —4.23, Protéine—3.26 and LAS—5.81 pour un prix moyen de 88,14 \$ l'hl ou 20.82 \$ le kilo de MG.

Durant 2021-22 le prix moyen payé pour le SNG entre 2,0 et 2,30 était de 3,63 \$.

FRAIS DE SERVICE DE MISE EN MARCHÉ

PLNB a déduit l'équivalent de 5,49 \$/hl des revenus des producteurs pour les services suivants :

Transport : Les producteurs ont versé 3,09 \$/hl pour le transport de leur lait de la ferme aux usines du P5. PLNB utilise la formule de transport du P5 pour compenser les transporteurs de lait en vrac pour les kilomètres parcourus, la main-d'œuvre, le carburant et autres coûts fixes et variables qui sont jugés nécessaires pour ramasser et livrer le lait aux différentes destinations à l'intérieur et à l'extérieur de la province. Le transport du lait du N.-B. aux différentes destinations a coûté 7,78 millions de dollars, soit 4,94 \$/hl dont 3,09 \$ provenait des producteurs du N.-B. et le reste, 1,85 \$/hl, de la péréquation du transport du P5. Le tableau à la page suivante présente quelques statistiques générales sur les activités de transport de l'an dernier. PLNB et les transporteurs travaillent ensemble pour définir les trajets dans le but de déplacer le lait le plus efficacement possible vers les destinations à l'intérieur et à l'extérieur de la province en tenant compte des horaires de traite des producteurs et des délais de livraison fournis par les usines.

Promotion : Le prélèvement mensuel perçu équivalait à 1,50 \$/hl. Les initiatives nationales de promotion des PLC ont utilisé 0,51 \$/hl, les initiatives de PLC-Maritimes NB ont utilisé 0,59 \$ et le Comité local de promotion du NB a utilisé 0,12 \$/hl pour les activités locales et les 0,28 \$ restants ont été utilisés dans une réserve de promotion du PLNB pour les initiatives futures. L'excédent de cette année-là a fait passer la réserve de promotion à 1 008 000 \$ au 31 juillet 2022.

En 2022, PLC National a financé des initiatives qui protégeraient et amélioreraient l'acceptabilité sociale de la production et de la consommation de produits laitiers. Les PLC ont financé diverses campagnes telles que « Hey Dairy Farmer » et « Dairy Farmers of Tomorrow » sur divers supports. Les PLC ont également fait la promotion des avantages nutritionnels du lait et des produits laitiers avec l'aide de diététistes. Les PLC ont veillé à ce que le logo de la Vache bleue soit au cœur de ses

and Agriculture in the Classroom Canada. During 2022, DFC Maritime funded similar initiatives as DFC National with funds being directed towards local nutrition, school milk and marketing activities. The New Brunswick local promotion committee continued to financially support the New Brunswick Food Depot Alimentaire, Local Milk Committees, who themselves sponsor and promote dairy in their local communities, the development of dairy farm videos, offered free DFC SWAG to NB producers, increased the social media presence of dairy in NB and enhanced dairy's image by participating in numerous fairs, festivals and events that allowed dairy

diverses campagnes. Les PLC se sont associés à Arbres Canada et à Agriculture in the Classroom Canada. En 2022, PLC Maritime a financé des initiatives similaires à PLC National, les fonds étant dirigés vers la nutrition locale, le lait distribué dans les écoles et les activités de marketing.

Le comité local de promotion du N.-B. a continué d'appuyer financièrement le Dépôt alimentaire du Nouveau-Brunswick, les comités locaux du lait leurs permettant eux-mêmes d'être commanditaire et de faire la promotion des produits laitiers dans leurs communautés locales, l'élaboration de vidéos sur les fermes laitières, l'offre gratuite de SWAG aux producteurs du N.-

Bulk Milk Hauling Statistics Statistiques sur le transport du lait	Within NB En province	Out of NB Hors N.-B.	Total	P5
Litres picked up/ramassés (million)	98.04	59.77	157.82	7,032
Routes	2,822	2,170	4,992	234,407 *
HL/ KM	1.02	0.25	0.46	1.02
Hrs/Route	9.04	20.83	13.96	
\$/route	\$1,380.70	\$1,805.90	\$1,336.70	\$936.88 *
\$/hl	\$3.97	\$6.56	\$4.28	\$3.12
\$/km	\$4.06	\$1.62	\$2.06	\$3.20
<i>* estimated on average 30,000 liter loads - estimé basé sur un voyage moyen de 30 000 litres</i>				

farmers to directly connect with thousands of New-Brunswickers to inform them of the relevance of New Brunswick's dairy sector and the local product that these farms supply.

Administration, Lab, Research: The remaining \$0.90 per hl represents the amount collected to offset the Board's operating costs that are detailed in the attached financial statements. On August 1, 2021 the administration levy went from \$0.0635 to \$0.0573/kg . It was announced that on August 1, 2021 that rate would reduce to \$0.0573/kg once again. The lab levy increased to \$0.0100/kg on August 1, 2021 to cover the costs of the additional testing.

Levies are collected from producers on total components shipped except for transportation which is collected on litres shipped.

PROACTION® PROGRAM

This year, New Brunswick Dairy Farmers continued to demonstrate their commitment to producing high quality milk through the proAction program. The proAction program is now fully implemented with six complete modules; Milk Quality, Food Safety, Animal Care, Livestock Traceability, Biosecurity and Environment. All producers in New Brunswick have now been validated on the Environment Module and preliminary results from across Canada indicate a strong acceptance of best management practices to improve soil health, reduce compaction and erosion. The Environmental Questionnaire helps farmers identify the positive actions they have already taken with regards to environmental sustainability while also encouraging the adoption of new practices and techniques.

While producers continue to undergo an annual registration activity, provincial coordinators, validators and national DFC staff are also being audited to ensure

B., l'augmentation de la présence du secteurs laitiers sur les médias sociaux au Nouveau-Brunswick et l'amélioration de l'image des produits laitiers en participant à de nombreuses foires, festivals et événements qui ont permis aux producteurs laitiers d'établir des liens directs avec des milliers de Néo-Brunswickois pour les informer de la pertinence du secteur laitier du Nouveau-Brunswick et du produit local que ces fermes fournissent.

Administration, laboratoire, recherche: Le reste, soit 0,90\$/hl, est prélevé pour financer les services fournis aux producteurs par l'Office, lesquels sont décrits en détail dans les états financiers ci-joints. Au 1er août, 2021 le prélevé d'administration a passé de 0,0635 \$ à 0,0573 du kg. Les frais de laboratoire de 0,0067 \$ passera a 0.0100 \$/ kg en août 2021 pour compenser pour les analysez additionnelles.

Les frais sont prélevés des producteurs en fonction du total des composants expédiés, sauf le prélèvement pour le transport, qui est calculé en fonction des litres expédiés.

PROGRAMME PROACTION®

Cette année, les producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick ont continué de démontrer leur engagement à produire du lait de haute qualité par l'entremise du programme proAction. Le programme proAction est maintenant entièrement mis en œuvre avec six modules complets; Qualité du lait, salubrité des aliments, soins aux animaux, traçabilité, biosécurité et environnement. Tous les producteurs du Nouveau-Brunswick ont maintenant été validés dans le module Environnement et les résultats préliminaires de partout au Canada indiquent une forte acceptation des meilleures pratiques de gestion pour améliorer la santé des sols, réduire le compactage et l'érosion. Le Questionnaire environnemental aide les agriculteurs à identifier les actions positives qu'ils ont déjà prises en ce qui concerne la durabilité environnementale tout en encourageant l'adoption de nouvelles pratiques et techniques.

Alors que les producteurs continuent de faire l'objet d'une

compliance, consistency and the overall credibility of the proAction program. Staff and validators continue to have routine internal audits, but recently third-party audits have been implemented. To date, third-party audits have been performed at the national level and on 2 provincial offices. The Atlantic provinces are scheduled for Spring 2023. The process includes a thorough assessment of provincial record keeping, review of the National Electronic Administration System and on-farm evaluation of validators.

This year DFC started the process of a proAction review. A third-party consultant was hired to review the current requirements and undertake stakeholder interviews with the goal of strengthening the program through improving efficiency and removing redundancy where possible.

Although the proAction program is now complete with all 6 modules implemented, it will continue to evolve to meet the changes that our industry faces. proAction continues to remain integral to the industry's commitment to producing a high quality, sustainable product with animal welfare in mind and acceptance among stakeholders remains high.

QUALITY

The Farm Products Commission imposes penalties to producers who do not meet quality standards. These penalties are deposited into the Milk Quality Penalty fund which is used to fund programs to improve milk quality.

During the 2021-22 Dairy Year the fund decreased by \$12,713 as compared to the year prior. Deposits to the fund totalled \$8,565 of which \$8,085 came from penalties collected from 6 producers and the remaining realized from interest income. DFNB withdrew \$21,278 from the fund to cover the following:

- \$8,527 in penalties returned to 4 producers under the penalty re-earn program.
- \$ 14,000 in quality awards, banquet and room costs for 10 producers.
- \$ 750.00 for quality service assistance to 1 producer.

The balance in the fund at July 31, 2022 was \$43,564.

The table below shows the average of the quality tests in NB and their distribution across various categories.

activité d'inscription annuelle, les coordonnateurs provinciaux, les validateurs et le personnel national des PLC font également l'objet d'une vérification pour assurer la conformité, l'uniformité et la crédibilité globale du programme proAction. Le personnel et les validateurs continuent de faire l'objet de vérifications internes de routine, mais récemment, des vérifications par des tiers ont été mises en œuvre. À ce jour, des vérifications par des tiers ont été effectuées à l'échelle nationale et dans 2 bureaux provinciaux. Les provinces de l'Atlantique sont prévues pour le printemps 2023. Le processus comprend une évaluation approfondie de la tenue des dossiers provinciaux, un examen du Système national d'administration électronique et une évaluation à la ferme des validateurs.

Cette année, les PLC ont entamé le processus d'examen proAction. Un consultant tiers a été embauché pour examiner les exigences actuelles et entreprendre des entrevues avec les intervenants dans le but de renforcer le programme en améliorant l'efficacité et en éliminant les redondances dans la mesure du possible.

Bien que le programme proAction soit maintenant terminé avec les 6 modules mis en œuvre, il continuera d'évoluer pour répondre aux changements auxquels notre industrie est confrontée. proAction continue de faire partie intégrante de l'engagement de l'industrie à produire un produit durable de haute qualité en tenant compte du bien-être animal et l'acceptation parmi les parties prenantes reste élevée.

PROGRAMMES RELATIFS À LA QUALITÉ DU LAIT

La Commission des produits de ferme impose des pénalités aux producteurs qui ne répondent pas aux normes de qualité. Ces pénalités sont déposées au fonds de pénalités sur la qualité que PLNB utilise pour financer des programmes visant l'amélioration de la qualité du lait.

Le fonds a diminué par 12 713 \$ comparativement à l'année précédente. Les sommes déposées au fonds ont totalisé 8 565\$, dont 8 085 \$ provient des pénalités perçues de 6 producteurs, et le reste, des intérêts sur les dépôts. PLNB a retiré 21 278 \$ du fonds pour les activités suivantes :

- 6 527 \$ à 4 producteurs qui ont été remboursés leurs pénalités.
- 14 000 \$ pour les prix de la qualité, le banquet et une chambre d'hôtel pour 10 producteurs.
- 750 \$ pour des services de dépistage des problèmes de qualité du lait de trois producteur.

Au 31 juillet 2022, le solde du fonds s'élevait à 43 564\$.

Le tableau qui suit montre le résultat moyen des tests sur la qualité pour le N.-B. et la répartition des résultats sur différentes catégories.

Quality Test Results Résultats de qualités	LPC-BAP	%/level %/niveau	SPC - NBP	%/level %/niveau	SCC- CCS	%/level %/niveau
2021-22 Avg/Moy	169		6,847		170,635	
Level/Niveau 1	0 to 25	24%	0 - 1,000	17%	0 - 75,000	9%
Level/Niveau 2	26 - 150	48%	1,001 - 5,000	56%	75,001 - 150K	39%
Level/Niveau 3	151 - 250	13%	5,001 - 10,000	15%	150,001 - 250K	35%
Level/Niveau 4	251 - 1,000	12%	10,001 - 50,000	9%	250,001 - 400K	14%
Unacceptable/ Inacceptable	1,001 >	2%	50,0001 >	2%	400,001 >	2%

MILK QUALITY AWARDS

In order to qualify for awards producers had to have all SCC tests be below 400,000; their annual average Somatic Cell Count be below 150,000; all their Standard Plate Count below 5,000, no inhibitors, no added water, no farm premise infractions and have met the food safety requirements of the proAction® program.

The farms are ranked in accordance with their combined ranks for SCC and SPC. The farm with the best combined rank is recognized as the Producer of the Year and awarded \$1,000, the farm with the best SCC result is awarded an additional \$500 as is the farm with the best SPC. All farms that met the excellent milk quality criteria were awarded \$500 and a certificate recognizing their accomplishments.

MILK QUALITY AWARDS PRIX POUR QUALITÉ DU LAIT

1. Scott Robinson	\$ 500
<i>Producer of the Year-</i>	
<i>Producteur de l'année</i>	\$ 1,000
<i>Best/Meilleur SCC/CCL-50,000</i>	\$ 500
<i>Best/Meilleur SPC/-488</i>	\$ 500
2. Pascobac Holstiens	\$ 500
3. Michael & Cordula Inauen	\$ 500
4. Dykstra Farms Knowlesville Inc.	\$ 500
5. Frank A. Waterston	\$ 500
6. Les Fermes Laiteres Poupe Lte.	\$ 500
7. Youngdale Dairy Farm Ltd.	\$ 500
8. Scenichaven Holsteins	\$ 500
9. Andrew & Robert M. Buttimer	\$ 500
10. Ronald Trueman	\$ 500
11. Herb Cochran	\$ 500
12. Totten Holsteins	\$ 500
13. Dutch Hoeve Dairy Farm	\$ 500
14. Armadale Farms Ltd.	\$ 500
15. M. Gillies & Son Ltd.	\$ 500
16. Windybrook Holsteins	\$ 500
17. JayROn Famr Ltd.	\$ 500
18. Perryhill Farm Ltd.	\$ 500
19. Gerald E. Goodine	\$ 500
20. Jolly Farmer Products Inc.	\$ 500
21. Dairy Sweet Holsteins Ltd.	\$ 500
22. Christie Farms Ltd.	\$ 500

15 YEAR RECOGNITION RECONNAISSANCE - 15 ANS

Ronald Trueman
Frank A. Waterston

10 YEAR RECOGNITION RECONNAISSANCE - 10 ANS

Fermes Laitière Poupe
Youngdale Dairy Farm.

5 YEAR RECOGNITION RECONNAISSANCE - 5 ANS

Perryhill Farm Inc.

PRIX POUR LA QUALITÉ DU LAIT

Pour être admissible à un prix, un producteur doit avoir obtenu un résultat inférieur à 400 000 à tous les comptages de cellules somatiques (CCS) avec une moyenne annuelle inférieure à 150 000 et un résultat inférieur à 5 000 pour toutes les numérations en boîte de Pétri (NBP), il ne doit avoir aucune détection d'inhibiteurs, aucun ajout d'eau ni aucune infraction pour l'état des locaux laitiers, et il doit avoir rencontré les exigences du au programme proAction®.

Les fermes sont mesurées en fonction de leur placement respectifs du CCS et de la NBP. La ferme avec le meilleur placement est remis le prix du producteurs de l'année et ainsi que 1 000\$, la ferme avec le meilleur CCS reçoit 500 \$ ainsi que celle avec le meilleur NBP. Cette année, toutes les fermes qui ont rencontrés les critères ont été remis 500 \$ ainsi qu'un certificats en reconnaissance de leurs efforts.

MULTI-YEAR RECOGNITION RECONNAISSANCE MULTIPLE ANNÉE

Scott Robinson (16)
Ronald Trueman (15)
Frank Waterston (15)
Andrew and Robert M. Buttimer (13)
Prescott Farms (10)
Les Fermes Laitères Poupe Ltée (10)
Youngdale Dairy Farm Ltd. (10)
Brilman Farms Ltd. (10)
Pascobac Holsteins (9)
Jolly Farmer Products (9)
Lawrence's Dairy Farm Ltd. (8)
Everanne Farms Ltd. (8)
Hillmar Farms Ltd (8)
Herb Cochran (8)
Gerald E. Goodine (8)
Sussex View Farm Ltd (7)
Schuttens Holsteins (7)
Ferme République Inc (7)
McCarthy Farms Ltd. (7)
Kaye Farms Ltd (7)
Royridge Holsteins (7)
Dykstra Farms Knowlesville Inc (7)
Roga Farms (6)
Salisdairy Farm Ltd.(6)
Diamond Liberty Farms Ltd. (6)
Windybrook Holsteins (6)
Christie Farms Ltd. (6)
Windybrook Holsteins (6)
Diamond Liberty Farms Ltd. (5)
Dunphy's Holsteins Ltd. (5)
Dallingvale Holsteins Ltd.(5)
Ashworth Farms Ltd. (5)
Sam Freeze (5)
Perryhill Farm Inc. (5)



Payton Schenkels



Joey Haarsma



Lisa Wiechmann

DFNB offers three \$1,000 scholarships for students enrolled in agricultural programs.

The \$1000 DFNB Scholarship is awarded to a deserving student who is enrolled in any year of a Technician or Technology diploma or certificate. This year it was awarded to **Joey Haarsma** of Norton, NB who is enrolled in his first year of the Agriculture program at Dalhousie University.

The \$1000 DFNB Memorial Scholarship is awarded to a deserving student who is entering their first year of a degree program. This year it was awarded to **Payton Schenkels** of Whitney, NB. Payton is enrolled in her first year of a Bachelor of Science in Agriculture at the Dalhousie University.

The \$1000 G. B. Whalen Memorial Scholarship is awarded to a deserving student who is enrolled in a degree program and entering their second, third or fourth year of study. This year it was awarded to **Lisa Wiechmann** of Wickham NB. Lisa is enrolled in her 2nd year of the Doctor of Veterinary Medicine program at the Atlantic Veterinary College.

PLNB offre trois bourses d'études d'une valeur de 1 000 \$ chacune à des étudiantes et étudiants inscrits à un programme de formation agricole.

La bourse de PLNB de 1 000 \$ est remise à une personne inscrit à un programme de formation agricole menant à un diplôme ou à un certificat de technicien ou de technologue. Cette année, la bourse est décernée à **Joey Haarsma** de Norton (N.-B.), qui est inscrit en première année du programme Agricole à l'université Dalhousie.

La Bourse commémorative de PLNB de 1 000 \$ est remise à une personne inscrit à un programme de formation agricole qui entre en première année de son programme menant à un diplôme. Cette année, la bourse est décernée à **Payton Schenkels**, de Whitney (N.-B.) Payton est inscrit en première année de baccalauréat en Science à l'université Dalhousie.

La Bourse commémorative G. B. Whalen de 1 000 \$ est remise à une personne inscrit à un programme de formation agricole menant à un grade universitaire qui entre en deuxième, troisième ou quatrième année é programme. Cette année, la bourse est décernée à **Lisa Wiechmann**. Lisa est inscrit en deuxième année en doctorat en médecine vétérinaire du Collège Vétérinaire de l'Atlantique.



INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Members of Dairy Farmers of New Brunswick

Opinion

We have audited the consolidated financial statements of Dairy Farmers of New Brunswick (the "Organization"), which comprise the statement of financial position as at July 31, 2022, and the consolidated statements of receipts and expenditures, changes in net assets and cash flows for the year then ended, and notes to the consolidated financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the consolidated financial position of the Organization as at July 31, 2022, and the consolidated results of its operations and consolidated cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations (ASNPO).

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements section of our report. We are independent of the Organization in accordance with ethical requirements that are relevant to our audit of the consolidated financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Other Matter

The consolidated financial statements for the year ended July 31, 2021 were audited by another firm of Chartered Professional Accountants who expressed an unmodified opinion on those consolidated financial statements on November 26, 2021.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Consolidated Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in accordance with ASNPO, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated financial statements, management is responsible for assessing the Organization's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Organization or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Organization's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres des producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick

L'opinion

Nous avons audité les états financiers consolidés des Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick (l'« Organisation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 juillet 2022, ainsi que les états consolidés des recettes et des dépenses, de l'évolution de l'actif et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales conventions comptables.

Selon notre opinion, les états financiers consolidés ci-joints donnent une image fidèle, à tous les égards importants, de la situation financière consolidée de l'Organisation au 31 juillet 2022, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organisations à but non lucratif (ASNPO).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section de notre rapport intitulée Responsabilités de l'auditeur à l'audit des états financiers consolidés. Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux exigences déontologiques qui s'appliquent à notre vérification des états financiers consolidés au Canada, et nous avons rempli nos autres critères éthiques conformément à ces exigences. Nous croyons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres questions

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 juillet 2021 ont été audité par un autre cabinet de comptables professionnels agréés qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers consolidés le 26 novembre 2021.

Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation équitables des états financiers consolidés conformément à l'ASNPO, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que ce soit en raison de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Organisation de poursuivre son exploitation, de divulguer, le cas échéant, les questions liées à la poursuite de l'exploitation et d'utiliser la méthode de comptabilité de la poursuite de l'exploitation, à moins que la direction n'ait l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser ses activités, ou qu'elle n'ait pas d'autre choix réaliste que de le faire.

Les personnes chargées de la gouvernance sont chargées de superviser le processus d'établissement des rapports financiers de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable quant à savoir si les états financiers consolidés dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que ce soit en raison d'une fraude ou d'une erreur, et de publier un rapport de l'auditeur qui comprend notre opinion. Une assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit pas qu'un audit mené conformément aux normes d'audit généralement reconnues du

misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Organization's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Organization's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the consolidated financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Organization to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the consolidated financial statements, including the disclosures, and whether the consolidated financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.



ASCEND LLP
CHARTERED PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS
Sussex, New Brunswick
October 25, 2022



Canada détectera toujours une inexactitude importante lorsqu'elle existe. Les inexactitudes peuvent découler d'une fraude ou d'une erreur et sont considérées comme importantes si, individuellement ou globalement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers consolidés.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. Nous :

- Identifier et évaluer les risques d'inexactitude importante des états financiers consolidés, que ce soit en raison de fraudes ou d'erreurs, concevoir et exécuter des procédures d'audit adaptées à ces risques, et obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une inexactitude importante résultant d'une fraude est plus élevé que pour une déclaration résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer une fraude, une falsification, des omissions intentionnelles, des fausses déclarations ou la dérogation au contrôle interne.
- Acquérir une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation.
- Évaluer la pertinence des conventions comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes faites par la direction.
- Conclure la pertinence de l'utilisation par la direction de la méthode de comptabilité de la poursuite de l'exploitation et, d'après les éléments probants obtenus, déterminer s'il existe une incertitude importante liée à des événements ou à des conditions qui peuvent jeter un doute important sur l'abilité de l'Organisation à continuer d'exister en tant qu'entreprise en exploitation. Si nous concluons qu'il existe une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport de l'auditeur sur les informations connexes contenues dans les états financiers consolidés ou, si ces informations sont insuffisantes, de renforcer notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date du rapport de notre vérificateur. Toutefois, des événements ou des conditions futurs pourraient amener l'Organisation à cesser d'être une entreprise en exploitation.
- Évaluer la présentation globale, la trêve et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies, et déterminer si les états financiers consolidés représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière qui permet une présentation équitable.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance au sujet, entre autres, de la portée et du calendrier prévus de l'audit et des constatations importantes de l'audit, y compris toute lacune importante dans le contrôle interne que nous avons relevée au cours de notre vérification.

Dairy Farmers of New Brunswick
Consolidated Statement of Receipts and Expenditures
For the year ended July 31, 2022

Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick
État des résultats consolidés
Exercice clos le 31 juillet 2022

	2022	2021	
	\$	\$	
RECEIPTS (Schedules 1 and 2)			RECETTES (tableaux 1 et 2)
Milk pricing	149,227,704	138,586,733	Établissement des prix du lait
Quota exchange	3,204,960	6,871,200	Échange de quota
General	1,485,363	1,545,434	Général
Indemnity	24,422	307,225	Indemnité
Milk quality penalty reserve	8,565	27,319	Pénalités sur qualité du lait
	153,951,014	147,337,911	
EXPENDITURES (Schedules 1 and 2)			DÉPENSES (tableaux 1 et 2)
Milk pricing	149,227,704	138,586,733	Établissement des prix du lait
Quota exchange	3,204,960	6,871,200	Échange de quota
General	1,451,417	1,291,033	Général
Milk quality penalty reserve	21,278	45,869	Pénalités sur la qualité du lait
	153,905,359	146,794,835	
EXCESS OF RECEIPTS OVER EXPENDITURES	45,655	543,076	EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE

The accompanying notes are an integral part of these financial statements

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers

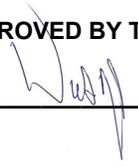
Dairy Farmers of New Brunswick
Consolidated Statement of Changes in Net Assets
For the year ended July 31, 2022

Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick
État consolidé de l'évolution de l'actif net
Exercice clos le 31 juillet 2022

	Contributed surplus	General fund	Indemnity fund	Milk quality penalty reserve fund	2022	2021	
	Surplus d'apport	Fonds général	Fonds d'indemnisation	Fonds de pénalités sur qualité	\$	\$	
	\$	\$	\$	\$			
NET ASSETS—BEGINNING OF YEAR	38,617	850,042	2,298,574	56,277	3,243,510	2,700,434	ACTIFS NETS—DÉBUT DE L'EXERCICE
Excess of receipts over expenditures for the year	-	33,946	24,422	(12,713)	45,655	543,076	Excédent de recettes sur dépenses pour l'exercice
Excess distribution	-	(250,000)	-	-	(250,000)	-	Distribution de l'excédant
NET ASSETS—END OF YEAR	38,617	633,988	2,322,996	43,564	3,039,165	3,243,510	ACTIFS NET—CLÔTURE

The accompanying notes are an integral part of these financial statements

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers

	2022 \$	2021 \$	
ASSETS			ACTIF
CURRENT			À COURT TERME
Cash	3,892,401	4,716,972	Encaisse
Accounts receivable (note 4)	11,633,825	8,657,011	Comptes débiteurs (note 4)
Prepaid expenses	8,055	8,336	Frais payés d'avance
	<u>15,534,281</u>	13,382,319	
RESTRICTED CASH AND MARKETABLE SECURITIES (note 5)	2,366,560	2,354,851	ENCAISSE ET TITRES NÉGOCIABLES AFFECTÉE (note 5)
TANGIBLE CAPITAL ASSETS (note 6)	258,435	236,588	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)
	<u>18,159,276</u>	15,973,758	
LIABILITIES AND NET ASSETS			PASSIF
CURRENT			À COURT TERME
Accounts payable and accrued	2,513,530	2,452,467	Comptes fournisseurs et charges
Producer payables (note 8)	12,606,581	10,277,781	Charges payables aux producteurs (note 8)
	<u>15,120,111</u>	12,730,248	
NET ASSETS			ACTIF NET
General	633,988	850,042	Général
Contributed surplus	38,617	38,617	Surplus d'apport
Indemnity Fund	2,322,996	2,298,574	Fond d'indemnité
Milk Quality Penalty Reserve Fund	43,564	56,277	Fond de pénalité sur la qualité du lait
	<u>3,039,165</u>	3,243,510	
	<u>18,159,276</u>	15,973,758	
BANK INDEBTEDNESS (note 9)			EMPRUNTS BANCAIRE (note 9)
COMMITMENTS (note 11)			ENGAGEMENTS (note 11)
APPROVED BY THE DIRECTORS			APPROUVÉ PAR LES ADMINISTRATEURS
 _____ Director			
 _____ Director			
The accompanying notes are an integral part of these financial statements			Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers

**Dairy Farmers of New Brunswick
Consolidated Statement of Cash Flows
For the year ended July 31, 2022**

**Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick
État consolidé des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 juillet 2022**

	2022 \$	2021 \$	
OPERATING ACTIVITIES			ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT
Excess of receipts over expenditures	45,655	543,076	Excédent des recettes sur les dépenses
Items not affecting cash:			Article n'affectant pas la trésorerie:
Amortization of tangible capital assets (Schedule 2)	12,743	15,300	Amortissement d'immobilisations corporelles (Tableau 2)
Unrealized loss (gain) on marketable securities	32,544	(264,252)	Pertes (Gains) non-réalisées sur titres négociables
	<u>90,942</u>	<u>294,124</u>	
Change in non-cash working capital:			Variation au fonds de roulement liés à l'exploitation
Accounts receivable	(2,976,814)	(1,853,591)	Comptes débiteurs
Prepaid expenses	281	(37)	Charges payées d'avance
Accounts payable and accrued liabilities	61,063	1,457,564	Comptes fournisseurs et charges à payer
Producer Payable	2,328,800	5,086,997	Payable aux producteurs
	<u>(586,670)</u>	<u>4,690,933</u>	
Cash flow (used by) from operating activities	<u>(495,728)</u>	4,985,057	Flux de trésorerie (utilisation de) d'exploitation
INVESTING ACTIVITIES			ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT
Purchase of tangible capital assets	(34,590)	(59,169)	Acquisition d'immobilisations corporelles
Purchase of marketable securities	(345,000)	(192,608)	Achat de titres négociables
Proceeds on disposal of marketable securities	288,452	105,769	Revenus provenant de la vente de titres négociables
Decrease in restricted cash	12,295	62,416	Diminution de l'encaisse affectée
	<u>(78,843)</u>	<u>(83,592)</u>	Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement
Cash flow used by investing activities	<u>(78,843)</u>	<u>(83,592)</u>	
FINANCING ACTIVITIES			ACTIVITÉS DE FINANCEMENT
Excess distribution	(250,000)	-	Distribution de l'excédant
Repayment of bank indebtedness	-	(184,493)	Remboursement de l'endettement à la banque
	<u>(250,000)</u>	<u>(184,493)</u>	
(DECREASE) INCREASE IN CASH FLOW	<u>(824,571)</u>	4,716,972	(DIMINUTION) AUGMENTATION AU FLUX DE TRÉSORERIE
Cash— Beginning of year	<u>4,716,972</u>	-	Trésorerie — début de l'exercice
CASH— END OF YEAR	<u>3,892,401</u>	<u>4,716,972</u>	TRÉSORERIE — FIN DE L'EXERCICE

The accompanying notes are an integral part of these financial statements

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers

1. NATURE OF OPERATIONS AND GOVERNING STATUTES

Dairy Farmers of New Brunswick (the "Organization") is a regulatory body created under and by virtue of the Natural Products Act of the Province of New Brunswick. The Organization markets milk produced within the province of New Brunswick and distributes funds to producers. The Organization reports milk utilization to the Canadian Dairy Commission ("CDC") who distributes funds in respect of milk and dairy products in interprovincial trade and international export trade, pursuant to prevailing pooling agreements among the members of the pool. As a registered charity, the Organization is exempt from the payment of income tax under Section 149(1) of the Income Tax Act.

The activities of the Organization include the following:

Milk pricing

The Organization has legislative authority to purchase milk from New Brunswick milk producers and sell milk to processors for processing into milk products. The milk products are paid for by processors at the legislated prices according to reported utilization in various classes and recorded as revenue for Organization. Organization makes payments to producers for raw milk received and in turn collects payment from processors for milk purchased and utilized in production.

The Organization, along with other provincial signatories, have entered into an arrangement with other provinces to equalize the milk prices paid to producers throughout the participating provinces. To provide for the equalization function, an amount is calculated and billed to (receivable from) the CDC each month. The monthly equalization billed to (receivable from) the CDC is in turn, billed (paid) by the Organization back to milk producers in the province. Milk haulage costs are also equalized. Milk haulage revenue includes amounts collected by the Organization from equalization while milk haulage expense represents amounts paid to transporters for the pick-up and distribution of milk and any equalization payments required. Through a service agreement with Dairy Farmers of Canada ("DFC"), a promotional levy is collected from producers and remitted to DFC to cover certain promotional programs and services delivered by DFC.

Quota exchange

The Natural Products Act and Regulations provide the authority and mechanism for the operation of a quota exchange by the Organization. The quota system is a means whereby the Organization regulates the supply of milk by producers to processors. The quota exchange is a mechanism to allow individual producers the flexibility to increase or decrease their individual share of the provincial market. Producers' offers to buy/sell quota (market share) are received by the Organization and are accepted/rejected on the monthly quota exchange in accordance with the Organization regulations and policy.

General

All other Organization revenue and expenditures are considered to be part of its general operations, with any resulting surplus or deficit forming the accumulated balance of the general fund. During the year ended July 31, 2021, the Board of Directors approved a surplus policy which states that any surplus within the general fund in excess of fifty percent of the subsequent year budgeted expenditures may, at the discretion of the Board, be reimbursed to the producers.

2. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Basis of presentation

The consolidated financial statements were prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations (ASNPO).

Financial instruments policy

Measurement of financial instruments

The Organization initially measures its financial assets and liabilities at fair value adjusted by, in the case of a financial instrument that will not be measured subsequently at fair value, the amount of the transaction costs directly attributable to the instrument. Amounts due to and from related parties are measured at the exchange amount, being the amount

1. NATURE DES OPÉRATIONS ET STATUTS DE DÉPASSEMENT

Les Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick (l'« Organisation ») est un organisme de réglementation créé en vertu de la Loi sur les produits naturels de la province du Nouveau-Brunswick. L'Organisation commercialise le lait produit dans la province du Nouveau-Brunswick et distribue des fonds aux producteurs. L'Organisation déclare l'utilisation du lait à la Commission canadienne du lait (« CCL ») qui distribue des fonds pour le lait et les produits laitiers dans le commerce interprovincial et le commerce international d'exportation, conformément aux accords de mise en commun en vigueur entre les membres du pool. En tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, l'Organisation est exonéré du paiement de l'impôt sur le revenu en vertu du paragraphe 149(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Les activités de l'Organisation sont notamment les suivantes :

Prix du lait

L'Organisation a le pouvoir législatif d'acheter du lait des producteurs de lait du Nouveau-Brunswick et de vendre du lait aux transformateurs pour qu'il le transforme en produits laitiers. Les produits laitiers sont payés par les transformateurs aux prix prévus par la loi selon l'utilisation déclarée dans diverses catégories et comptabilisés comme recettes pour l'Organisation. L'Organisation verse des paiements aux producteurs pour le lait cru reçu et, à son tour, perçoit les paiements des transformateurs pour le lait acheté et utilisé dans la production.

L'Organisation, de concert avec d'autres signataires provinciaux, a conclu une entente avec d'autres provinces pour égaliser les prix du lait payés aux producteurs dans l'ensemble des provinces participantes. Pour assurer la fonction de péréquation, un montant est calculé et facturé à (à recevoir de) la CCL chaque mois. La péréquation mensuelle facturée à (à recevoir de) la CCL est à son tour facturée (payée) par l'Organisation aux producteurs de lait de la province. Les coûts de transport du lait sont également égalisés. Les recettes provenant du transport du lait comprennent les montants perçus par l'Organisation au titre de la péréquation, tandis que les frais de transport du lait représentent les montants versés aux transporteurs pour la collecte et la distribution du lait et tout paiement de péréquation requis. Dans le cadre d'une entente de service avec les Producteurs laitiers du Canada (« PLC »), une redevance promotionnelle est perçue auprès des producteurs et versée aux PLC pour couvrir certains programmes et services promotionnels offerts par les PLC.

Échange de quotas

La Loi sur les produits naturels et son règlement d'application confèrent à l'Organisation l'autorité et le mécanisme d'un échange de quotas. Le système de quotas est un moyen par lequel l'Organisation réglemente l'approvisionnement en lait des transformateurs par les producteurs. L'échange de quotas est un mécanisme qui permet aux producteurs individuels d'avoir la souplesse nécessaire pour augmenter ou diminuer leur part individuelle du marché provincial. Les offres des producteurs d'acheter/vendre le quota (part de marché) sont reçues par l'Organisation et sont acceptées/rejetées sur l'échange mensuel de quotas conformément aux règlements et à la politique de l'Organisation.

Généralités

Toutes les autres recettes et dépenses de l'Organisation sont considérées comme faisant partie de ses opérations générales, tout excédent ou déficit qui en résulte constituant le solde accumulé du fonds général. Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2021, le conseil d'administration a approuvé une politique d'excédent qui stipule que tout excédent du fonds général supérieur à cinquante pour cent des dépenses budgétisées de l'année suivante peut, à la discrétion du conseil, être remboursé aux producteurs.

2. RÉSUMÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (ASNPO).

Politique sur les instruments financiers

Mesure des instruments financiers

L'Organisation mesure d'abord ses actifs et passifs financiers à la juste valeur ajustée, dans le cas d'un instrument financier qui ne sera pas évalué ultérieurement à la juste valeur, par le montant des coûts de transaction directement imputables à l'instrument. Les montants dus à des parties liées et en provenance de ceux-ci sont évalués au montant d'échange, c'est-à-dire le montant convenu par les parties liées.

agreed upon by the related parties.

The Organization subsequently measures its financial assets and liabilities at cost or amortized cost, except for derivatives and equity securities quoted in an active market, which are subsequently measured at fair value. Changes in fair value are recognized in net income.

Financial assets measured at amortized cost include cash, and accounts receivable.

Financial liabilities measured at amortized cost include accounts payable and accrued liabilities and producer payables.

Financial assets measured at fair value are marketable securities.

Impairment

For financial assets measured at cost or amortized cost, the Organization determines whether there are indications of possible impairment. Where there is an indication of impairment, and the Organization determines that a significant adverse change has occurred during the period in the expected timing or amount of future cash flows, a write-down is recognized in income. A previously recognized impairment loss may be reversed. The carrying amount of the financial asset may not be greater than the amount that would have been reported at the date of the reversal had the impairment not been recognized previously. The amount of the reversal is recognized in income.

Measurement uncertainty

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities, disclosure of contingent liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the period. Such estimates are periodically reviewed and any adjustments necessary are reported in earnings in the period in which they become known. Actual results could differ from these estimates. Significant items subject to estimates and assumptions include:

- Amortization of tangible capital assets; and
- Estimated useful lives of assets.

Fund accounting

Fund accounting

The accounts of the Organization are maintained in accordance with the principles of fund accounting. The resources for various purposes are classified for accounting and reporting purposes into the fund established according to their nature and purpose. The Organization records its activities in the following funds.

General Fund

The General Fund accounts for all resources over which the Board of Directors has discretionary control to use in carrying on the day-to-day operation of the Organization.

Indemnity Fund

The Indemnity Fund accounts for all restricted cash and marketable securities. The Indemnity Fund is used to indemnify producers against financial loss suffered by them on their behalf in respect of the marketing of raw milk.

Milk Quality Penalty Reserve Fund

The Milk Quality Penalty Reserve Fund accumulates funds from penalties imposed by the New Brunswick Farm Products Commission for quality infractions by milk producers. Funds are disbursed for the purposes of maintaining and improving raw milk in New Brunswick. The programs to maintain and improve raw milk quality are approved by the New Brunswick Farm Products Commission and administered by the Organization.

L'Organisation mesure par la suite ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût amorti, à l'exception des instruments dérivés et des titres de participation cotés sur un marché actif, qui sont ensuite évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le bénéfice net.

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent l'encaisse et les comptes débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les comptes fournisseurs et les charges à payer ainsi que les charges à payer aux producteurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur sont des titres négociables.

Affaiblissement des facultés

En ce qui concerne les actifs financiers évalués au coût ou au coût amorti, l'Organisation détermine s'il y a des indications de dépréciation possible. Lorsqu'il y a une indication de dépréciation et que l'Organisation détermine qu'un changement défavorable important s'est produit au cours de l'exercice dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une dépréciation est comptabilisée dans les recettes. Une perte de valeur précédemment reconnue peut être annulée. La valeur comptabilisée de l'actif financier ne peut être supérieure au montant qui aurait été déclaré à la date de l'annulation si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée précédemment. Le montant de l'annulation est comptabilisé dans le revenu.

Incertitude de mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif, la divulgation des passifs éventuels à la date des états financiers et les montants déclarés des revenus et des charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et tous les ajustements nécessaires sont déclarés dans les gains de la période au cours de laquelle ils sont connus. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les éléments importants assujettis à des estimations et à des hypothèses sont les suivants :

- Amortissement des immobilisations corporelles; et
- Durée de vie utile estimative des biens.

Comptabilité de fonds

Comptabilité de fonds

Les comptes de l'Organisation sont tenus conformément aux principes de la comptabilité par fonds. Les ressources à diverses fins sont classées à des fins de comptabilité et d'établissement de rapports dans le fonds établi en fonction de leur nature et de leur objet. L'Organisation comptabilise ses activités dans les fonds ci-après.

Fonds général

Le Fonds général comptabilise toutes les ressources sur lesquelles le Conseil d'administration a un contrôle discrétionnaire à utiliser pour mener à bien le fonctionnement quotidien de l'Organisation.

Fonds d'indemnisation

Le Fonds d'indemnisation comptabilise toutes les liquidités restreintes et les titres négociables. Le Fonds d'indemnisation est utilisé pour indemniser les producteurs contre les pertes financières qu'ils ont subies en leur nom en ce qui concerne la commercialisation du lait cru.

Fonds de réserve pour pénalités pour la qualité du lait

Le Fonds de réserve pour les pénalités pour la qualité du lait accumule des fonds provenant des pénalités imposées par la Commission des produits agricoles du Nouveau-Brunswick pour les infractions relatives à la qualité par les producteurs de lait. Des fonds sont versés dans le but de maintenir et d'améliorer le lait cru au Nouveau-Brunswick. Les programmes visant à maintenir et à améliorer la qualité du lait cru sont approuvés par la Commission des produits de fermes du Nouveau-Brunswick et administrés par l'Organisation.

Revenue recognition

Revenue from milk sold to processors is recognized when milk has been delivered. Quota exchange receipts are recognized as revenue in the period the quota is sold. Lease revenue is recognized on a monthly basis as it is earned.

The Organization follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents consist of cash on hand, deposits with banks and cheques issued and outstanding.

Tangible capital assets

Tangible capital assets are stated at cost or deemed cost less accumulated amortization and are amortized over their estimated useful lives on a declining balance basis at the following rates:

Buildings	5%
Office furniture and equipment	20%
Data processing equipment	30%
Computer software under development	0%

The Organization regularly reviews its tangible capital assets to eliminate obsolete items.

Tangible capital assets acquired during the year but not placed into use are not amortized until they are placed into use.

Amortization is recognized beginning in the month the asset is available for use until the asset is disposed of or use is discontinued.

Certain costs related to computer software development are capitalized to tangible capital assets when it is probable that such costs will bring future economic benefit to the Organization and will only be amortized once the software is ready and available for use.

3. FINANCIAL INSTRUMENT RISKS

The Organization is exposed to various risks through its financial instruments and has a comprehensive risk management framework to monitor, evaluate and manage these risks. The following analysis provides information about the Organization's risk exposure and concentration as of July 31, 2022:

Credit risk

The majority of the Organizations accounts receivable represents amounts due from provincial milk processors and the CDC.

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Organization may not have cash available to satisfy financial liabilities as they come due. Management oversees liquidity risk to ensure the Organization has access to enough readily available funds to cover its financial obligations as they become due. The Organization manages liquidity risk by continuously monitoring actual daily cash flows and longer term forecasted cash flows and monitoring the maturity profiles of financial assets and liabilities. The Organization is exposed to this risk mainly in respect of its receipt of funds from its customers and other related sources, accounts payable and accrued liabilities, and producer payables.

Market risk

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. Market risk comprises three types of risk: currency rate risk, interest rate risk and other price risk. The Organization is exposed to this risk mainly in respect of its marketable securities.

Constatation des produits

Les revenus provenant du lait vendu aux transformateurs sont constatés lorsque le lait a été livré. Les recettes d'échange de quotas sont comptabilisées à titre de revenus dans la période où le quota est vendu. Les revenus de location sont constatés sur une base mensuelle au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

L'Organisation suit la méthode du report de comptabilisation des contributions. Les contributions affectées sont comptabilisées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont comptabilisées à titre de recettes lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et si le recouvrement est raisonnablement assuré.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des dépôts auprès des banques et des chèques émis et en cours.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût ou au coût réputé moins l'amortissement accumulé et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement à la baisse aux taux suivants :

Bâtiments	5%
Mobilier et matériel de bureau	20%
Équipement de traitement des données	30%
Logiciels en cours de développement	0%

L'Organisation examine régulièrement ses immobilisations corporelles afin d'éliminer les articles périmés.

Les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice mais non mises en service ne sont pas amorties tant qu'elles n'ont pas été mises en service.

L'amortissement est constaté à partir du mois où l'actif est disponible jusqu'à ce que l'actif soit aliéné ou qu'il soit abandonné.

Certains coûts liés à la mise au point de logiciels sont capitalisés sur des immobilisations corporelles lorsqu'il est probable que ces coûts apporteront des avantages économiques futurs à l'Organisation et ne seront amortis que lorsque le logiciel sera prêt et disponible pour l'utilisation.

3. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Organisation est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers et dispose d'un cadre global de gestion des risques pour surveiller, évaluer et gérer ces risques. L'analyse suivante fournit des renseignements sur l'exposition au risque et la concentration de l'Organisation au 31 juillet 2022 :

Risque de crédit

La majorité des comptes débiteurs des organisations représentent les montants dus par les transformateurs de lait provinciaux et la CCL.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation ne dispose pas de liquidités pour s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. La direction supervise le risque de liquidité pour s'assurer que l'Organisation a accès à suffisamment de fonds facilement disponibles pour couvrir ses obligations financières à mesure qu'elles deviennent exigibles. L'Organisation gère le risque de liquidité en surveillant en permanence les flux de trésorerie quotidiens réels et les flux de trésorerie prévus à plus long terme et en surveillant les profils d'échéance des actifs et des passifs financiers. L'Organisation est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne la réception de fonds de ses clients et d'autres sources connexes, les comptes fournisseurs et les charges à payer ainsi que les charges à payer aux producteurs.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix. L'Organisation est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne ses titres négociables.

Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the value of a financial instrument might be adversely affected by a change in the interest rates. In seeking to minimize the risks from interest rate fluctuations, the Organization manages exposure through its normal operating and financing activities. The Organization is exposed to interest rate risk primarily through its credit facilities.

Unless otherwise noted, it is management's opinion that the Organization is not exposed to significant credit, currency or other price risks arising from these financial instruments.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier soit affectée négativement par une modification des taux d'intérêt. En s'efforçant de réduire au minimum les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, l'Organisation gère l'exposition par le biais de ses activités normales de fonctionnement et de financement. L'Organisation est exposée au risque de taux d'intérêt principalement par le biais de ses facilités de crédit.

Sauf indication contraire, la direction est d'avis que l'Organisation n'est pas exposée à d'importants risques de crédit, de change ou autres risques de prix découlant de ces instruments financiers.

4. ACCOUNTS RECEIVABLE

	2022 \$	2021 \$
Trade	6,395,817	5,203,940
CDC	4,623,430	3,170,206
HST Receivable	614,578	227,831
CDC Surplus	-	55,034
	11,633,825	8,657,011

4. DÉBITEURS

Clients
CCL
TVH receivable
Surplus de la CCL

5. RESTRICTED CASH AND MARKETABLE SECURITIES

Restricted cash and marketable securities are comprised of the following:

	2022 \$	2021 \$
Milk quality penalty reserve fund		
Cash	43,564	57,055
Indemnity fund		
Cash	1,886	690
Guaranteed investment certificates	1,204,128	1,053,823
Equity investments	1,116,982	1,243,283
	2,322,996	2,297,796
	2,366,560	2,354,851

5. LIQUIDITÉS AFFECTÉES ET TITRES NÉGOCIABLES

Les liquidités affectées et les titres négociables sont les suivants :

Fonds de réserve des pénalités pour qualité
Encaisse
Fonds d'indemnisation
Encaisse
Certificats de dépôt garantis
Capitaux propres

The guaranteed investment certificates earn interest from 1.38% to 4.65% with maturity dates ranging from August 2022 to July 2027.

Les certificats de placement garanti rapportent des intérêts de 1,38 % à 4,65 %, avec des dates d'échéance allant d'août 2022 à juillet 2027.

6. TANGIBLE CAPITAL ASSETS

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021		
	Cost Coût \$	Accumulated Amortization Amortissement cumulé \$	Net \$	Net \$	
Land	17,850	-	17,850	17,850	Terrain
Building	503,351	389,436	113,915	119,915	Immeuble
Office furniture and equipment	197,363	192,146	5,217	6,521	Ameublement et matériaux de bureau
Data processing equipment	117,118	105,156	11,962	17,401	Matériel informatique
Computer software under development	109,491	-	109,491	74,901	Développement en cours de logiciel informatique
	945,173	686,738	258,435	236,588	

7. ACCOUNTS PAYABLE AND ACCRUED LIABILITIES

	2022 \$	2021 \$
Trade payables	1,193,786	1,548,447
Accrued liabilities	58,144	(44,433)
Transportation	789,403	545,827
Dairy Farmers of Canada	472,197	402,626
	<u>2,513,530</u>	<u>2,452,467</u>

The Organization has a BMO Mastercard with an authorized limit of \$65,000. As at year end, \$53,981 was available for use. The amount owing is included in trade payables.

7. COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2022 \$	2021 \$
Comptes-fournisseurs	1,548,447	1,548,447
Charges à payer	(44,433)	(44,433)
Transport	545,827	545,827
Producteurs laitiers du Canada	402,626	402,626
	<u>2,452,467</u>	<u>2,452,467</u>

L'organisation possède une carte Mastercard BMO avec une limite autorisée de 65 000 \$. À la fin de l'exercice, 53 981 \$ étaient disponibles. Le montant dû est inclus dans les comptes-fournisseurs.

8. PRODUCER PAYABLES

	2022 \$	2021 \$
Transport and blend deficit	(171,633)	(67,006)
Promotional surplus	1,008,493	558,620
Producer payables	11,769,721	9,786,167
	<u>12,606,581</u>	<u>10,277,781</u>

9. BANK INDEBTEDNESS

The Organization has an unsecured operating line of credit with the Bank of Montreal, with an authorized limit of \$4,500,000 bearing interest at the bank's prime rate less 0.25%. The entire balance was available for use at year end.

10. CONTINGENT LIABILITY

For the purpose of the accompanying consolidated financial statements, contingent liabilities have been evaluated by management and there were no contingent liabilities that would have a material impact on these financial statements.

11. COMMITMENTS

The Organization has commitments relating to ongoing IT projects. Future repayments related to these commitments for fiscal 2023 are \$9,606.

12. LOSS DUE TO EXCESS SUPPLY

During the year ended July 31, 2022, the Organization incurred a loss of \$0 (2021 - \$192,722) related to milk disposed of due to excess supply. The loss was included as part of the pooling process and borne by the producers.

13. SIGNIFICANT EVENT

In March 2020, a world-wide pandemic was announced and both the federal and provincial governments have implemented emergency measures that will negatively impact the national and global economy for an undetermined period. The effect of the pandemic and emergency measures cannot be quantified, and no additional allowance or accruals have been recognized in these consolidated financial statements.

14. SUBSEQUENT EVENTS

For the purpose of the accompanying consolidated financial statements, subsequent events have been evaluated by management.

There were no subsequent events that would have a material impact on these consolidated financial statements.

15. BUDGET AMOUNTS

The 2022 budget amounts disclosed on Schedule 2 to the consolidated financial statements, are presented for information purposes only.

16. CORRESPONDING FIGURES

Some of the corresponding figures have been reclassified to conform to the current year's presentation.

8. CHARGES À PAYER AUX PRODUCTEURS

	2022 \$	2021 \$
Déficit Transport et prix moyen	(67,006)	(67,006)
Surplus promotion	558,620	558,620
Payables aux producteurs	9,786,167	9,786,167
	<u>10,277,781</u>	<u>10,277,781</u>

9. ENDETTEMENT BANCAIRE

L'Organisation a une marge de crédit d'exploitation non garantie auprès de la Banque de Montréal, avec une limite autorisée de 4 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel de la banque moins 0,25 %. L'ensemble du solde était disponible pour utilisation à la fin de l'exercice.

10. PASSIF ÉVENTUEL

Aux fins des états financiers consolidés ci-joints, les passifs éventuels ont été évalués par la direction et aucun passif éventuel n'aurait eu d'incidence importante sur ces états financiers.

11. ENGAGEMENTS

L'Organisation a pris des engagements concernant les projets informatiques en cours. Les remboursements futurs liés à ces engagements pour l'exercice 2023 sont de 9 606 \$.

12. PERTE DUE À UNE FOURNITURE EXCÉDENTAIRE

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2022, l'Organisation a subi une perte de 0 \$ (192 722 \$ en 2021) liée au lait aliéné en raison de l'offre excédentaire. La perte a été incluse dans le cadre du processus de mise en commun et assumée par les producteurs.

13. ÉVÉNEMENT IMPORTANT

En mars 2020, une pandémie mondiale a été annoncée et les gouvernements fédéral et provincial ont mis en œuvre des mesures d'urgence qui auront un impact négatif sur l'économie nationale et mondiale pour une période indéterminée. L'effet de la pandémie et des mesures d'urgence ne peut être quantifié, et aucune provision ou accumulation supplémentaire n'a été comptabilisée dans ces états financiers consolidés.

14. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Aux fins des états financiers consolidés ci-joints, les événements subséquents ont été évalués par la direction.

Aucun événement subséquent n'aurait eu d'incidence importante sur ces états financiers consolidés.

15. MONTANTS BUDGÉTAIRES

Les montants du budget de 2022 divulgués au tableau 2 des états financiers consolidés sont présentés à titre d'information seulement.

16. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains des chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'année en cours.

Dairy Farmers of New Brunswick
Statement of Receipts and Expenditures—Internally Restricted
For the year ended July 31, 2022
Schedule 1

Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick
États des résultats des réserves—affecté à l'interne
Pour l'exercice clos le 31 juillet 2022
Tableau 1

	Milk Pricing Prix du lait \$	Quota exchange Échange de quotas \$	Indemnity Indemnité \$	Milk quality penalty reserve Réserve de pénalités \$	
RECEIPTS					RECETTES
Milk sales	139,046,671	-	-	-	Ventes de lait
Milk haulage	7,789,190	-	-	-	Transport du lait
Quota sales	-	3,204,960	-	-	Ventes de quotas
Investment income	-	-	56,966	-	Revenus de placement
Penalties collected	-	-	-	8,565	Pénalités prélevées
Promotion	2,391,843	-	-	-	Publicité
Unrealized gain on Investments	-	-	(32,544)	-	Gains non-réalisés sur les investissements
	149,227,704	3,204,960	24,422	8,565	
EXPENDITURES					DÉPENSES
Milk purchases	139,045,671	-	-	-	Achats de lait
Milk haulage	7,789,190	-	-	-	Transport du lait
Promotion	2,391,843	-	-	-	Publicité
Quota purchases	-	3,204,960	-	-	Achats de quotas
Program cost	-	-	-	21,278	Coûts des programmes
	149,227,704	3,204,960	-	21,278	
EXCESS (DEFICIENCY) OF RECEIPTS OVER EXPENDITURES FOR THE YEAR	-	-	24,422	(12,713)	EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE

Dairy Farmers of New Brunswick
Statement of Receipts and Expenditures—General
For the year ended July 31, 2022
Schedule 2

Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick
État général des résultats
Pour l'exercice clos le 31 juillet 2022
Tableau 2

	(Unaudited Budget non-vérifié) 2022 \$	2022 \$	2021 \$	
RECEIPTS				RECETTES
Milk producer dues	1,449,890	1,440,567	1,511,413	Prélèvement des producteurs
Grants and cost recoveries	6,000	15,361	3,835	Subvention et recouvrement de frais
Rental income	25,200	14,000	24,435	Revenu de location
Interest income	6,963	15,435	5,751	Revenu d'intérêt
	1,488,053	1,485,363	1,545,434	
EXPENDITURES				DÉPENSES
Board expenses				Dépenses du conseil
Director fees	144,595	185,357	151,784	Honoraires des administrateurs
Benefits	47,867	43,992	43,066	Avantages sociaux
Director liability insurance	7,500	12,610	7,418	Assurance indemnité pour administrateurs
Travel	20,000	34,032	6,523	Frais de déplacement
Milk 2020	33,817	33,599	36,306	Lait 2020
Annual meeting	65,000	57,125	5,080	Assemblée annuelle
Other meetings	8,000	40,472	5,925	Autres réunions
	326,779	407,187	256,102	

**Dairy Farmers of New Brunswick
Statement of Receipts and Expenditures—General
For the year ended July 31, 2022
Schedule 2**

**Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick
État général des résultats—général
Pour l'exercice clos le 31 juillet 2022
Tableau 2**

	(Unaudited Budget non-vérifié)			
	2022	2022	2021	
	\$	\$	\$	
Fees and dues				Honoraires et souscriptions
Legal	15,000	31,071	6,454	Frais juridiques
External audit	18,000	16,000	20,450	Audit externe
Internal audit	8,500	(23,000)	-	Audit interne
Contract services	22,000	53,890	22,319	Services contractuels
Translation	11,000	14,599	8,448	Traduction
Dues	9,000	8,400	8,725	Souscriptions
Local area committees	6,780	2,744	2,746	Comités locaux
	<u>90,280</u>	<u>103,704</u>	<u>69,142</u>	
Employee Costs				Frais de personnel
Salaries	407,173	415,479	426,456	Salaires
Benefits	89,125	83,830	87,337	Avantages sociaux
Travel	8,750	7,772	3,918	Frais de déplacement
	<u>505,048</u>	<u>507,081</u>	<u>517,711</u>	
Milk pool services				Services en commun
Laboratory services	201,433	190,133	162,838	Services de laboratoire
Tank calibration program	30,000	13,650	-	Programme d'étalonnage des réservoirs
Milk quality program	68,750	31,371	71,584	Programme de qualité du lait
	<u>300,183</u>	<u>235,154</u>	<u>234,422</u>	
Financial charges				Frais financiers
Interest and bank charges	3,361	2,259	2,712	Intérêts et frais bancaires
Amortization	14,064	12,743	15,300	Amortissement
	<u>17,425</u>	<u>15,002</u>	<u>18,012</u>	
Building				Immeuble
Maintenance	35,000	9,636	23,899	Frais d'entretien
Cleaning	6,000	5,650	4,655	Nettoyage
Power	10,000	10,666	7,140	Électricité
Insurance	6,296	9,579	6,296	Assurances
Property tax	12,700	12,364	12,564	Impôt foncier
	<u>69,996</u>	<u>47,895</u>	<u>54,554</u>	
Office				Bureau
Computer programming	120,000	106,598	102,656	Programmation informatique
Office supplies	12,000	11,765	11,932	Fournitures de bureau
Postage	2,400	704	2,620	Frais de poste
Telephone	20,000	11,652	19,397	Téléphone
Donations and scholarships	5,500	4,675	4,485	Dons et bourses d'études
	<u>159,900</u>	<u>135,394</u>	<u>141,090</u>	
	<u>1,469,611</u>	<u>1,451,417</u>	<u>1,291,033</u>	
Excess of receipts over expenditures for the year	<u>18,442</u>	<u>33,946</u>	<u>254,401</u>	Excédent des recettes sur dépenses pour l'année

NOTES:

NOTES:

NOTES:

THANK YOU TO OUR 2022 SPONSORS MERCI À NOS COMMANDITAIRES 2022

Silver/Argent - \$ 3,000



Bronze - \$ 1,000



Dairy Supporter/ Partisans laitiers - \$500



Product Donations/ Don de produits



